



Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

ID : 038-213805161-20250409-DEL12_25-DE



deliberation du conseil municipal N° 12

07 avril 2025

Service techniques

Pages :

Pièce jointe :

Télétransmis
en préfecture le:

N°AR de la préfecture :
038-213805161-

L'an deux mil vingt-cinq, **le 07 avril**, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bertrand Spindler, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de convocation du conseil municipal : Le 31 mars 2025

Présents :

Majorité : Bertrand Spindler, Benoît Callens, Rémy Brazier, Marine Legendre, Isabelle Miroglio, Bernard Dupré, Pascale Galliard, Jean-Luc Petitclerc, Samira Zaghrir, Elizabeth Debeunne, Rémy Dendievel, Josette Munoz, Laurence Kahn, Elisabeth Wolf, Pierre Despres, Françoise Raffin, Nicolas Retour, Anne Lise Pouyet, Marie-Claude Blin, Philippe Auger

Soit 20 personnes

Indépendant : Gilles Novarina

Oppositions

Liste *Un nouveau visage pour La Tronche* : Mmes et MM., Edouard Ytournel, Isabelle Broise, Jacques Dupuy

Liste *Unis pour La Tronche* : Mmes et M., Pascale Le Marois, Thierry Vermorel, Françoise Jannone

Soit 7 personnes

Excusés : Alain Crépeau (pouvoir Philippe Auger), Jean-François Redon (pouvoir Edouard Ytournel)

Secrétaire de séance :

Mme Samira Zaghrir a été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE
L'ENTENTE INTERDEPARTEMENTALE RHONE-ALPES POUR LA DEMOUSTICATION (EIRAD) ET
LA COMMUNE DE LA TRONCHE



Rapporteur : Monsieur Pierre DESPRES

Vu l'avis de la Commission travaux du 18 mars 2025,

Vu les articles L. 2211-1 et L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales relatifs aux pouvoirs du Maire en matière de police et de salubrité publique.

Vu les articles L. 2213-8 et 29 à 31 du code général des collectivités territoriales concernant les pouvoirs de police spéciale du Maire lui permettant d'intervenir sur les sites publics et les situations propices à la propagation des moustiques, tels que les cimetières, les dépôts de déchets et les eaux stagnantes en général.

Vu le code de la santé publique et plus particulièrement son article R1331-13 ;

Vu l'arrêté du 23 juillet 2019 du ministère des solidarités et de la santé fixant la liste des départements où est constatée l'existence de conditions entraînant le développement ou un risque de développement de maladies humaines transmises par l'intermédiaire de moustiques et constituant une menace pour la santé de la population ;

Vu le règlement sanitaire départemental de l'Isère, et notamment les articles 7,12,29,36,37,41,84,92,121,123 relatifs notamment aux mesures de prévention sanitaire concernant les eaux stagnantes et la lutte contre la prolifération des moustiques.

Il est proposé de conventionner avec l'EIRAD afin de mettre en place un programme de contrôle des populations de moustique tigre *Aedes albopictus* sur le territoire communal. La présente convention a pour objet d'accompagner la commune dans le contrôle des populations de moustique tigre pour :

- Le diagnostic « moustique-tigre » et le suivi des bâtiments communaux (par le traitement des avaloirs des eaux pluviales)
- La réponse aux sollicitations des administrés.

Pour un montant annuel total estimé à 5 313.60 € TTC.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

D'autoriser Monsieur le maire à signer la convention de partenariat avec l'Entente Interdépartementale Rhône- Alpes de Démoustication visant à contrôler les populations de moustique tigre sur le territoire.

Monsieur le maire est mandaté pour entreprendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.
Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le maire
Bertrand Spindler



deliberation du conseil municipal

N° 13

07 avril 2025

Direction générale

L'an deux mil vingt-cinq, **le 07 avril**, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bertrand Spindler, Maire.

Pages :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Pièce jointe :

Date de convocation du conseil municipal : Le 31 mars 2025

Télétransmis
en préfecture le:

Présents :

N° AR de la préfecture :
038-213805161-

Majorité : Bertrand Spindler, Benoît Callens, Rémy Brazier, Marine Legendre, Isabelle Miroglio, Bernard Dupré, Pascale Galliard, Jean-Luc Petitclerc, Samira Zaghrir, Elizabeth Debeunne, Rémy Dendievel, Josette Munoz, Laurence Kahn, Elisabeth Wolf, Pierre Despres, Françoise Raffin, Nicolas Retour, Anne Lise Pouyet, Marie-Claude Blin, Philippe Auger

Soit 20 personnes

Indépendant : Gilles Novarina

Oppositions

Liste *Un nouveau visage pour La Tronche* : Mmes et MM., Edouard Ytournel, Isabelle Broise, Jacques Dupuy

Liste *Unis pour La Tronche* : Mmes et M., Pascale Le Marois, Thierry Vermorel, Françoise Jannone

Soit 7 personnes

Excusés : Alain Crépeau (pouvoir Philippe Auger), Jean-François Redon (pouvoir Edouard Ytournel)

Secrétaire de séance :

Mme Samira Zaghrir a été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Approbation de la convention 2025-2030 de **mise en œuvre du service métropolitain d'accueil et d'information du demandeur de logement social**



Vu l'avis de la Commission ressources du 11 mars 2025,

Invité par Monsieur le Maire, Monsieur Petitclerc, adjoint, expose à l'assemblée :

Dans le cadre de la mise en œuvre locale des obligations légales liées à l'accueil et à l'information du demandeur, il est attendu que chaque acteur, dont la commune de La Tronche se positionne sur un niveau de service à rendre par ses propres moyens.

En effet, l'article 97 de la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (loi ALUR) dispose que tout Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) compétent en matière d'habitat et doté d'un PLH approuvé crée une Conférence Intercommunale du Logement (CIL), chargée notamment de définir les objectifs en matière d'attributions de logements sur le territoire de l'EPCI ainsi que les modalités d'accueil et d'information du demandeur de logement social.

La CIL de Grenoble-Alpes Métropole a été créée par arrêté préfectoral du 20 octobre 2015 et ses règles de fonctionnement précisées par délibération du conseil métropolitain du 18 décembre 2015.

Elle a co-construit et validé le plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur (PPGDID) approuvé dès 2017 et renouvelé le 27 septembre 2024 (mise en place d'un service d'accueil et d'information, du demandeur, harmonisation des informations données, gestion partagée et qualification de la demande avec l'ensemble des acteurs du logement social et via le système national d'enregistrement (SNE)).

Au regard de l'obligation faite de mettre en place «au moins un lieu unique au fonctionnement duquel concourent tous les réservataires de logement », la CIL avait souhaité définir les principes d'organisation ci-dessous qui restent d'actualité :

- Un service de proximité et qui offre 3 niveaux de prestations différentes
- L'intégration de l'accueil existant dans un réseau métropolitain
- Pour le bloc communes-Métropole, la mise en place d'une mutualisation sous forme de prestation de services
- Une participation de l'ensemble des réservataires de logements sociaux : l'Etat, bailleurs sociaux, Action Logement, et réservataires communaux. Le bloc communal assurant le financement de la moitié du coût global. Ce coût global a été défini selon le ratio d'activité du Pôle Habitat Social de Grenoble, qui en assurant l'enregistrement de 42% de la demande, fonctionne avec un budget global de 400 000€.
- Un pilotage métropolitain articulé autour d'un cahier des charges et offrant des outils ressources aux partenaires.
- Sont tenues de participer financièrement les communes ou organismes réservataires de logements sociaux.

Chaque acteur est amené à signer la convention en précisant le niveau de prestations qu'il souhaite réaliser par ses propres moyens.

L'accueil généraliste (niveau 1) consiste à

- renseigner tout demandeur métropolitain sur les lieux d'accueil du service et leurs horaires
- orienter un demandeur souhaitant faire enregistrer ou compléter sa demande vers les niveaux 2 et 3.

En plus de l'accueil généraliste, l'accueil « conseil et enregistrement » (niveau 2) consiste à

- réaliser un premier diagnostic de la situation et le cas échéant soit mener un entretien « conseil » de la demande soit proposer un entretien d'instruction sociale avec un chargé de mission sociale via les chargés de mission sociale de la Métropole.
- enregistrer des demandes de logement social et toute pièce relative à la demande (liste fixée par arrêté du 24 juillet 2013) de tout demandeur du territoire métropolitain.

- mettre en œuvre des règles d'organisation locale du dossier unique.

En plus de l'accueil généraliste et « conseil et enregistrement », l'accueil logement avec instruction sociale au regard de l'attribution (niveau 3)

- est réalisé par un agent avec la qualification de travailleur social dans le cadre de la déontologie liée au métier de travailleur social, qui garantit au demandeur une confidentialité des informations personnelles non utiles à l'attribution de logement.
- concerne les ménages dont la situation démontre des obstacles à l'accès et au maintien dans le logement dont peuvent faire partie des ménages prioritaires
- conditionne la bonne mise en œuvre des objectifs d'attribution tels que définis par la CIA
- participe à la bonne mise en œuvre territoriale de la politique du Logement d'abord Afin d'assurer une équité de traitement sur tout le territoire et de construire un service de proximité, des moyens mutualisés métropolitains sont susceptibles de venir assurer sur le territoire des communes et autres partenaires des missions de niveau 3.

Pour ce faire, les partenaires sont liés à la Métropole de façon bilatérale (cf. convention de mise en œuvre en annexe).

Les bailleurs sociaux présents sur le territoire de Grenoble-Alpes Métropole sont depuis 2018 membres du GIE (hormis Erilia et CDC Habitat qui en sont partenaires) et participent financièrement au service d'accueil et d'information des demandeurs.

En fonction du niveau de service assuré par des moyens propres, les acteurs sont amenés ou non à contribuer financièrement. La clé de répartition tient compte du nombre potentiel de demandeurs de logement social qui solliciteraient les différents lieux du service d'accueil et du fait que les communes disposant d'une offre importante sont de fait réceptacles d'un volume de demandes plus important.

Les communes suivantes, non réservataires de logements sociaux, sont reconnues de niveau 1 mais ne participent pas financièrement au SAID. Elles ne sont pas soumises à la signature d'une convention bilatérale avec la Métropole mais peuvent bénéficier de documents d'information du SAID à la demande :

Grenoble, Bresson, Mont-Saint-Martin, Montchaboud, Proveysieux, Quaix-en-Chartreuse, Saint Barthélémy de Séchilienne, Sarcenas, Saint-Paul de Varcès, Saint-Pierre de Mésage, Venon.

Le SAID est mis en place sur l'ensemble du territoire métropolitain depuis 2017. Afin d'assurer la continuité du service, il convient que le Conseil Municipal adopte une convention de mise en œuvre 2025 - 2030.

En conséquence,

Vu l'article L5217-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la construction et de l'habitation, article L441-1-5,

Vu le décret 2014-1601 du 23 décembre 2014 portant création de la métropole dénommée « Grenoble-Alpes Métropole »,

Vu la Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR), article 97,

Vu le Décret n° 2015-524 du 12 mai 2015 relatif au contenu, aux modalités d'élaboration, d'évaluation et de révision du plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs,

Vu le Décret n° 2015-522 du 12 mai 2015 portant diverses dispositions modifiant le code de la construction et de l'habitation en matière de demande de logement social,

Vu la délibération du conseil métropolitain du 18 décembre 2015 relative à la mise en place de la Conférence Intercommunale du Logement de Grenoble-Alpes Métropole,

Vu la délibération du conseil communautaire du 27 janvier 2012 – garanties d'emprunt au logement locatif social : évolution des principes d'intervention de la communauté d'agglomération grenobloise,

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté,

Vu la délibération du conseil métropolitain du 27 septembre 2024 relative à l'approbation du plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur (PPGDID),

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à la majorité (une abstention : Pascale Le Marois):

- approuve la convention 2025-2030 de mise en œuvre du service d'accueil et d'information du demandeur de logement social de niveau 1
- autorise le Maire à signer la convention 2025-2030 de mise en œuvre du service d'accueil et d'information du demandeur de logement social.

Monsieur le maire est mandaté pour entreprendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.
Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le maire
Bertrand Spindler





deliberation du conseil municipal

N° 14

07 avril 2025

Direction générale

Pages :

Pièce jointe :

Télétransmis
en préfecture le :

N° AR de la préfecture :
038-213805161-

L'an deux mil vingt-cinq, **le 07 avril**, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bertrand Spindler, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de convocation du conseil municipal : Le 31 mars 2025

Présents :

Majorité : Bertrand Spindler, Benoît Callens, Rémy Brazier, Marine Legendre, Isabelle Miroglio, Bernard Dupré, Pascale Galliard, Jean-Luc Petitclerc, Samira Zaghrir, Elizabeth Debeunne, Rémy Dendievel, Josette Munoz, Laurence Kahn, Elisabeth Wolf, Pierre Despres, Françoise Raffin, Nicolas Retour, Anne Lise Pouyet, Marie-Claude Blin, Philippe Auger

Soit 20 personnes

Indépendant : Gilles Novarina

Oppositions

Liste *Un nouveau visage pour La Tronche* : Mmes et MM., Edouard Ytournel, Isabelle Broise, Jacques Dupuy

Liste *Unis pour La Tronche* : Mmes et M., Pascale Le Marois, Thierry Vermorel, Françoise Jannone

Soit 7 personnes

Excusés : Alain Crépeau (pouvoir Philippe Auger), Jean-François Redon (pouvoir Edouard Ytournel)

Secrétaire de séance :

Mme Samira Zaghrir a été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Autorisation de cession des 68 actions
d'Eaux de Grenoble Alpes détenues par
la commune à Grenoble-Alpes
Métropole



Rapporteur : Monsieur Spindler Bertrand

Conformément aux dispositions de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, les compétences du service eau-assainissement, appartenant jusqu'alors aux communes, ont été transférées au profit de Grenoble-Alpes Métropole en date du 1er janvier 2015.

Eaux de Grenoble Alpes (EDGA) est une société publique locale soumise d'une part aux dispositions du Code de commerce relatives aux sociétés anonymes et d'autre part au Code général des collectivités territoriales. Elle est le fruit de la fusion, au 1er janvier 2015, des SPL SERGADI et Eau de Grenoble.

Eaux de Grenoble Alpes a vu plusieurs transferts d'activités (production d'eau potable, SIG / MOE, distribution d'eau potable) s'opérer entre 2023 et 2025 au profit de Grenoble-Alpes Métropole via la reprise en régie de ces activités.

Au 1er janvier 2025, son périmètre d'activité a été réduit pour se consacrer uniquement à la gestion abonnés (facturation, recouvrement, relève, accueil).

Dès lors, son actionnariat, actuellement composé de 53 communes, n'est plus représentatif de ses collectivités bénéficiaires de ses services.

En parallèle, Grenoble-Alpes Métropole, l'un des actionnaires principaux d'EDGA, a fait part de son souhait de réduire le capital social d'EDGA (actuellement de 7 056 000 € à 1 200 000€). Cette réduction de capital sera opérée après l'Assemblée Générale d'approbation des comptes 2024 d'EDGA prévue en juin 2025. Cette opération de réduction de capital requiert obligatoirement une délibération de chaque collectivité actionnaire.

Afin de faciliter la procédure de réduction de capital, une campagne de cession d'actions est lancée sur le premier semestre 2025, pour permettre aux collectivités n'étant plus concernées par la compétence eau de se retirer de l'actionnariat d'Eaux de Grenoble Alpes. Grenoble-Alpes Métropole s'est engagée à acquérir l'ensemble des actions des collectivités souhaitant se retirer de l'actionnariat. Cette cession est réalisée à la valeur nominale, soit 10 euros par action.

La commune possède en pleine propriété 68 actions d'Eaux de Grenoble Alpes. Dès lors, la commune n'ayant plus de lien direct avec Eaux de Grenoble Alpes, la détention de ces actions n'est plus pertinente. Il est demandé l'autorisation au Conseil municipal de se retirer de l'actionnariat.

Ainsi, l'assemblée délibérante est sollicitée afin d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les démarches concernant la cession des 68 actions d'Eaux de Grenoble Alpes lui appartenant à Grenoble-Alpes Métropole.

Vu l'avis de la Commission Ressources du 11 mars 2025

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à :

-Céder 68 actions, soit l'intégralité des actions d'Eaux de Grenoble Alpes que la commune possède, au profit de Grenoble-Alpes Métropole, à leur valeur nominale de dix (10) euros, soit un total de cession de 680 euros et ce, sous réserve de l'agrément préalable du Conseil d'administration d'Eaux de Grenoble Alpes ;

-Signer l'ordre de mouvement de titres correspondant à cette cession ;

-Prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le maire
Bertrand Spindler





deliberation du conseil municipal

N° 15

07 avril 2025

Pôle ressources/Finances

L'an deux mil vingt-cinq, **le 07 avril**, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bertrand Spindler, Maire.

Pages :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Pièce jointe :

Date de convocation du conseil municipal : Le 21 mars 2025 (budget) et le 31 mars 2025

Télétransmis
en préfecture le:

Présents :

N°AR de la préfecture :
038-213805161-

Majorité : Bertrand Spindler, Benoît Callens, Rémy Brazier, Marine Legendre, Isabelle Miroglio, Bernard Dupré, Pascale Galliard, Jean-Luc Petitclerc, Samira Zaghbir, Elizabeth Debeunne, Rémy Dendievel, Josette Munoz, Laurence Kahn, Elisabeth Wolf, Pierre Despres, Françoise Raffin, Nicolas Retour, Anne Lise Pouyet, Marie-Claude Blin, Philippe Auger

Soit 20 personnes

Indépendant : Gilles Novarina

Oppositions

Liste *Un nouveau visage pour La Tronche* : Mmes et MM., Edouard Ytournel, Isabelle Broise, Jacques Dupuy

Liste *Unis pour La Tronche* : Mmes et M., Pascale Le Marois, Thierry Vermorel, Françoise Jannone

Soit 7 personnes

Excusés : Alain Crépeau (pouvoir Philippe Auger), Jean-François Redon (pouvoir Edouard Ytournel)

Secrétaire de séance :

Mme Samira Zaghbir a été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2024 au budget primitif 2025 – budget communal



Rapporteur : Monsieur Pierre Despres

Invité par monsieur Le Maire, Monsieur Pierre Despres, élu délégué aux finances

Vu les articles L.2311-5, R.2221-48-1 et R 2221-90-1 de CGCT portant sur la reprise anticipée des résultats,

Vu la fiche de calcul des résultats prévisionnels établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public,

Vu le tableau des résultats d'exécution du budget et la balance établie après prise en charge du dernier bordereau de titres et de mandats, produits par l'ordonnateur et visés par le comptable public,

Vu l'état des restes à réaliser au 31 décembre 2024 établi par l'ordonnateur,

Vu l'avis de la commission ressources du 20 mars 2025,

Monsieur Pierre Despres rappelle que l'article L.2311-5 du Code général des collectivités territoriales permet au conseil municipal de procéder à la reprise anticipée des résultats de l'exercice antérieur clos dès le vote du budget de l'année N sans attendre le vote du compte financier unique.

Il propose d'inscrire les résultats prévisionnels 2024, estimés dans le tableau ci-dessous, au budget primitif 2025 de la commune par anticipation.

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		1 617 242,77				1 617 242,77
Opérations de l'exercice	2 591 878,35	2 972 154,42	9 379 438,51	10 618 389,28	11 971 316,86	13 590 543,70
TOTAUX	2 591 878,35	4 589 397,19	9 379 438,51	10 618 389,28	11 971 316,86	15 207 786,47
Résultats de clôture		1 997 518,84		1 238 950,77		3 236 469,61
Restes à réaliser	1 916 773,25				1 916 773,25	
TOTAUX CUMULES	1 916 773,25	1 997 518,84		1 238 950,77	1 916 773,25	3 236 469,61
RESULTATS DEFINITIFS		80 745,59		1 238 950,77		1 319 696,36

Le résultat de clôture de l'investissement et du fonctionnement 2024 s'élève à 3 236 469,61 €.

Les restes à réaliser en section d'investissement sont de 1 916 773,25 €.

Il est proposé d'affecter la totalité du résultat de fonctionnement en section d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'APPROUVER ET ARRETER les résultats cumulés tels qu'ils ont été dressés et attestés par le comptable public :
 - o Résultat de fonctionnement 2024 : 1 238 950,77 €
 - o Résultat d'investissement de clôture 2024 (hors restes à réaliser) : 1 997 518,84 €
Restes à réaliser : 1 916 773,25 €
Soit un résultat définitif d'investissement 2024 : 80 745,59 €

- D'AUTORISER la reprise anticipée des résultats 2024 au budget primitif 2025 comme suit :
 - o Affecter à l'article 1068 l'excédent cumulé de la section de fonctionnement pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement et des dépenses nouvelles (1 238 950,77 €)
 - o Reprendre le résultat positif d'investissement en recettes à l'article 001 (1 997 518,84 €)

- DE S'ENGAGER si le compte financier unique fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation au budget 2025, à procéder à leur régularisation dans la plus proche décision modificative suivant le vote du compte financier unique et en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2025.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.
Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le maire
Bertrand Spindler





deliberation du conseil municipal

N° 16

07 avril 2025

Pôle ressources/Finances

Pages :

Pièce jointe :

Télétransmis
en préfecture le:

N° AR de la préfecture :
038-213805161-

L'an deux mil vingt-cinq, **le 07 avril**, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bertrand Spindler, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de convocation du conseil municipal : Le 21 mars 2025 (budget) et le 31 mars 2025

Présents :

Majorité : Bertrand Spindler, Benoît Callens, Rémy Brazier, Marine Legendre, Isabelle Miroglio, Bernard Dupré, Pascale Galliard, Jean-Luc Petitclerc, Samira Zaghrir, Elizabeth Debeunne, Rémy Dendievel, Josette Munoz, Laurence Kahn, Elisabeth Wolf, Pierre Despres, Françoise Raffin, Nicolas Retour, Anne Lise Pouyet, Marie-Claude Blin, Philippe Auger

Soit 20 personnes

Indépendant : Gilles Novarina

Oppositions

Liste *Un nouveau visage pour La Tronche* : Mmes et MM., Edouard Ytournel, Isabelle Broise, Jacques Dupuy

Liste *Unis pour La Tronche* : Mmes et M., Pascale Le Marois, Thierry Vermorel, Françoise Jannone

Soit 7 personnes

Excusés : Alain Crépeau (pouvoir Philippe Auger), Jean-François Redon (pouvoir Edouard Ytournel)

Secrétaire de séance :

Mme Samira Zaghrir a été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

FIXATION DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE
POUR 2025



Rapporteur : Monsieur Pierre Despres

Conformément à la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980, le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune.

Vu les articles 1636B sexies et 1639A du code général des impôts,

Vu l'avis de la commission ressources du 20 mars 2025,

Monsieur Pierre Despres, élu délégué aux finances, considérant le débat d'orientation budgétaire, propose de reconduire en 2025, les taux d'imposition appliqués en 2024, à savoir :

	Taux 2024	Taux 2025
Taxe foncière sur les propriétés bâties	47,66 %	47,66 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	82,08 %	82,08 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	14,56 %	14,56 %

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

De fixer les taux d'imposition pour l'année 2025 tels qu'indiqués ci-dessus

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'état 1259 de la commune

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.
Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le maire
Bertrand Spindler



deliberation du conseil municipal

N° 17

07 avril 2025

Pôle ressources/Finances

Pages :

Pièce jointe :
Maquette
Note de présentation

Télétransmis
en préfecture le:

N° AR de la préfecture :
038-213805161-

L'an deux mil vingt-cinq, **le 07 avril**, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bertrand Spindler, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de convocation du conseil municipal : Le 21 mars 2025 (budget) et le 31 mars 2025

Présents :

Majorité : Bertrand Spindler, Benoît Callens, Rémy Brazier, Marine Legendre, Isabelle Miroglio, Bernard Dupré, Pascale Galliard, Jean-Luc Petitclerc, Samira Zaghbir, Elizabeth Debeunne, Rémy Dendievel, Josette Munoz, Laurence Kahn, Elisabeth Wolf, Pierre Despres, Françoise Raffin, Nicolas Retour, Anne Lise Pouyet, Marie-Claude Blin, Philippe Auger

Soit 20 personnes

Indépendant : Gilles Novarina

Oppositions

Liste *Un nouveau visage pour La Tronche* : Mmes et MM., Edouard Ytournel, Isabelle Broise, Jacques Dupuy

Liste *Unis pour La Tronche* : Mmes et M., Pascale Le Marois, Thierry Vermorel, Françoise Jannone

Soit 7 personnes

Excusés : Alain Crépeau (pouvoir Philippe Auger), Jean-François Redon (pouvoir Edouard Ytournel)

Secrétaire de séance :

Mme Samira Zaghbir a été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Budget primitif 2025 de la commune de La Tronche



Rapporteur : Monsieur Pierre Despres

Invité par monsieur Le Maire, Monsieur Pierre Despres, élu délégué aux finances présente le budget 2025

Vu le CGCT et notamment ses articles L1612-1, L.1612-2 et L.2312-1 ;

Vu le débat d'orientation budgétaire du 03 février 2025,

Vu l'équilibre de chaque section budgétaire du budget de la commune ;

Vu la présentation par chapitre et opérations des crédits qui y sont inscrits ;

Vu la présentation du budget lors des commissions ressources qui se sont tenues les 11 et 20 mars 2025,

Le projet du budget primitif 2025 s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement	10 454 000,00 €
Section d'investissement	5 804 000,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à la majorité (8 contre : Gilles Novarina, Edouard Ytournel, Isabelle Broise, Jacques Dupuy, Jean-François Redon, Pascale Le Marois, Thierry Vermorel, Françoise Jannone) :

D'ADOPTER le budget primitif de l'exercice 2025 de la commune de La Tronche selon les équilibres visés ci-avant et conformément au document joint en annexe.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le maire

Bertrand Spindler



deliberation du conseil municipal

N° 18

07 avril 2025

Pôle ressources/Finances

Pages :

Pièce jointe :

Télétransmis
en préfecture le :

N° AR de la préfecture :
038-213805161-

L'an deux mil vingt-cinq, **le 07 avril**, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bertrand Spindler, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de convocation du conseil municipal : Le 21 mars 2025 (budget) et le 31 mars 2025

Présents :

Majorité : Bertrand Spindler, Benoît Callens, Rémy Brazier, Marine Legendre, Isabelle Miroglio, Bernard Dupré, Pascale Galliard, Jean-Luc Petitclerc, Samira Zaghrir, Elizabeth Debeunne, Rémy Dendievel, Josette Munoz, Laurence Kahn, Elisabeth Wolf, Pierre Despres, Françoise Raffin, Nicolas Retour, Anne Lise Pouyet, Marie-Claude Blin, Philippe Auger

Soit 20 personnes

Indépendant : Gilles Novarina

Oppositions

Liste *Un nouveau visage pour La Tronche* : Mmes et MM., Edouard Ytournel, Isabelle Broise, Jacques Dupuy

Liste *Unis pour La Tronche* : Mmes et M., Pascale Le Marois, Thierry Vermorel, Françoise Jannone

Soit 7 personnes

Excusés : Alain Crépeau (pouvoir Philippe Auger), Jean-François Redon (pouvoir Edouard Ytournel)

Secrétaire de séance :

Mme Samira Zaghrir a été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Exercice 2025 : Budget Commune :
Subvention attribuée au Centre Communal
d'Action Sociale



Rapporteur : Monsieur Jean-Luc PETITCLERC

Jean-Luc PETITCLERC, premier adjoint, rappelle au Conseil Municipal que les recettes propres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ne suffisent pas à financer toutes les missions qu'il remplit.

Il est ainsi nécessaire de compléter les ressources propres du CCAS par une subvention d'équilibre versée par le budget principal de la commune.

Il est proposé d'accorder au titre de l'année 2025, une subvention au CCAS d'un montant maximum de 800 000 euros.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Petitclerc, adjoint, et après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité

VU l'avis de la Commission Ressources du 20 mars 2025,

D'ACCORDER au titre de l'année 2025 une subvention au CCAS d'un montant maximum de 800 000 euros.

DE VERSER cette subvention sous forme d'acomptes au fur et à mesure des besoins de trésorerie du CCAS au cours de l'année 2025. Le solde sera fixé et versé en fin d'année sur la base des besoins budgétaires.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le maire

Bertrand Spindler



Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

ID : 038-213805161-20250409-DEL19_25-DE



deliberation du conseil municipal

N° 19

07 avril 2025

Pôle ressources/Ressources
humaines

Pages :

Pièce jointe :

Télétransmis
en préfecture le:

N° AR de la préfecture :
038-213805161-

L'an deux mil vingt-cinq, **le 07 avril**, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bertrand Spindler, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de convocation du conseil municipal : Le 31 mars 2025

Présents :

Majorité : Bertrand Spindler, Benoît Callens, Rémy Brazier, Marine Legendre, Isabelle Miroglio, Bernard Dupré, Pascale Galliard, Jean-Luc Petitclerc, Samira Zaghrir, Elizabeth Debeunne, Rémy Dendievel, Josette Munoz, Laurence Kahn, Elisabeth Wolf, Pierre Despres, Françoise Raffin, Nicolas Retour, Anne Lise Pouyet, Marie-Claude Blin, Philippe Auger

Soit 20 personnes

Indépendant : Gilles Novarina

Oppositions

Liste *Un nouveau visage pour La Tronche* : Mmes et MM., Edouard Ytournel, Isabelle Broise, Jacques Dupuy

Liste *Unis pour La Tronche* : Mmes et M., Pascale Le Marois, Thierry Vermorel, Françoise Jannone

Soit 7 personnes

Excusés : Alain Crépeau (pouvoir Philippe Auger), Jean-François Redon (pouvoir Edouard Ytournel)

Secrétaire de séance :

Mme Samira Zaghrir a été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

MUTUELLE SANTE POUR LES AGENTS -
MANDAT AU CDG38



Rapporteuse : Madame Josette MUNOZ

Madame Munoz informe le Conseil municipal que dans une logique de mutualisation, le CDG38 propose aux employeurs affiliés et non-affiliés du département divers contrats-groupes :

- Une convention proposant des titre restaurant en version papier ou dématérialisée (le contrat actuel se terminera le 31 décembre 2025),
- Une convention de mutuelle santé assurant la prise en charge des frais médicaux des agents (le contrat actuel devrait se terminer le 31 décembre 2025),
- Un contrat groupe d'assurance statutaire, qui indemnise l'employeur en cas d'absence d'un agent (le contrat actuel devrait se terminer le 31 décembre 2026).
- Et, enfin, une convention de prévoyance garantissant le maintien de salaire en cas d'incapacité ou d'invalidité (ce contrat vient d'être renouvelé, à effet du 1er janvier 2025, et devrait se terminer le 31 décembre 2030).

Au regard de ces échéances, dans une logique de simplification des étapes, et afin d'assurer la continuité des prestations, le CDG38 va engager ces trois premières procédures, avec les échéances prévisionnelles suivantes :

- 1- La convention proposant des titre restaurant à effet du 01/01/2026,
- 2 -La convention de mutuelle santé à effet du 01/1/2026 ou du 01/01/2027,
- 3 -Le contrat groupe d'assurance statutaire, à effet du 01/01/2027.

Aussi, afin d'offrir la possibilité aux collectivités d'adhérer à ces trois offres, et bénéficier ainsi des conditions et tarifs négociés à l'échelle du département, le CDG38 sollicite de façon groupée dès à présent l'accord des employeurs pour être incorporé dans le cahier des charges.

Il convient de rappeler que la délivrance d'un mandat est impérative à ce stade de la procédure, mais qu'après l'attribution du contrat au fournisseur retenu, l'employeur demeurera libre de souscrire ou non le contrat proposé, cette décision devant faire l'objet d'une autre délibération à l'issue de la procédure de commande publique.

Le mandat peut être accordé au choix pour un seul contrat, pour deux ou pour les trois.

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 25,

Vu l'obligation, pour le CDG38, d'obtenir les mandats des employeurs qui souhaitent participer aux consultations du CDG38 en 2025 et 2026, et ce avant l'envoi des avis d'appel publics à la concurrence,

Vu l'avis de la Commission ressources du 10 mars 2025,

Le Conseil municipal après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

DE DONNER mandat au CDG38 pour le représenter et négocier en son nom lors de la consultation portant sur la mutuelle santé.

Etant rappelé que ce mandat ne préjuge pas de l'adhésion définitive, qui devra impérativement faire l'objet d'une délibération à l'issue de la procédure de commande publique.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif (via la plateforme <https://www.telerecours.fr/>) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat ;

Le Maire, le Directeur Général des Services seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le maire

Bertrand Spindler





Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

ID : 038-213805161-20250409-DEL20_25-DE



deliberation du conseil municipal

N° 20

07 avril 2025

Service urbanisme

L'an deux mil vingt-cinq, **le 07 avril**, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bertrand Spindler, Maire.

Pages :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Pièce jointe :

Date de convocation du conseil municipal : Le 31 mars 2025

Télétransmis
en préfecture le:

Présents :

N°AR de la préfecture :
038-213805161-

Majorité : Bertrand Spindler, Benoît Callens, Rémy Brazier, Marine Legendre, Isabelle Miroglio, Bernard Dupré, Pascale Galliard, Jean-Luc Petitclerc, Samira Zaghrir, Elizabeth Debeunne, Rémy Dendievel, Josette Munoz, Laurence Kahn, Elisabeth Wolf, Pierre Despres, Françoise Raffin, Nicolas Retour, Anne Lise Pouyet, Marie-Claude Blin, Philippe Auger

Soit 20 personnes

Indépendant : Gilles Novarina

Oppositions

Liste *Un nouveau visage pour La Tronche* : Mmes et MM., Edouard Ytournel, Isabelle Broise, Jacques Dupuy

Liste *Unis pour La Tronche* : Mmes et M., Pascale Le Marois, Thierry Vermorel, Françoise Jannone

Soit 7 personnes

Excusés : Alain Crépeau (pouvoir Philippe Auger), Jean-François Redon (pouvoir Edouard Ytournel)

Secrétaire de séance :

Mme Samira Zaghrir a été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

RETROCESSION A TITRE GRATUIT DU
PARKING DE LA POSTE AU BENEFICE DE
GRENOBLE ALPES METROPOLE



Rapporteuse : Madame Marie-Claude BLIN

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil métropolitain lors de sa séance du 12 juillet 2023 relative au processus et mise en œuvre des régularisations foncières de voiries sur le territoire métropolitain.

Vu l'article L.3112-1 du Code général de la propriété des personnes publiques,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Urbanisme du 19 mars 2025,

Invitée par Monsieur le Maire, **Madame Marie Claude BLIN** Adjointe déléguée à l'Urbanisme, expose :

Dans le cadre de la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, dite loi MAPTAM, et au transfert notamment de la compétence « voirie » à l'échelon métropolitain, il est proposé de transférer le parc de stationnement attenant au parc de la Poste à Grenoble Alpes Métropole.

Cette rétrocession est effectuée sur la parcelle AS 586, nouvellement créée et constitutive d'une partie de l'ancienne parcelle cadastrale AS 287 suite au document d'arpentage (extrait en pièce jointe n°1) et au plan de division mettant en évidence la création d'une parcelle au contour violet correspondant à la partie détachée et rétrocédée à Grenoble Alpes Métropole (pièce jointe n°2). Ces documents ont été établis par un géomètre expert.

Conformément à l'article L.3112-1 du Code général de la propriété des personnes publiques, cette rétrocession est cédée amiablement et gratuitement à Grenoble Alpes Métropole afin qu'elle puisse exercer ses compétences sur ces parcs de stationnement qui relèveront, dès lors, de son domaine public,

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver la rétrocession à titre gratuit de la zone de stationnement correspondant à la parcelle AS 586 à Grenoble Alpes Métropole,
- D'autoriser Monsieur le maire à signer l'ensemble des documents relatifs à cette rétrocession.

Monsieur le maire est mandaté pour entreprendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le maire

Bertrand Spindler



Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

ID : 038-213805161-20250409-DEL21_25-DE



deliberation du conseil municipal N° 21

07 avril 2025

Service aménagement durable

Pages :

Pièce jointe :

Télétransmis
en préfecture le :

N°AR de la préfecture :
038-213805161-

L'an deux mil vingt-cinq, **le 07 avril**, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bertrand Spindler, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de convocation du conseil municipal : Le 31 mars 2025

Présents :

Majorité : Bertrand Spindler, Benoît Callens, Rémy Brazier, Marine Legendre, Isabelle Miroglio, Bernard Dupré, Pascale Galliard, Jean-Luc Petitclerc, Samira Zaghrir, Elizabeth Debeunne, Rémy Dendievel, Josette Munoz, Laurence Kahn, Elisabeth Wolf, Pierre Despres, Françoise Raffin, Nicolas Retour, Anne Lise Pouyet, Marie-Claude Blin, Philippe Auger

Soit 20 personnes

Indépendant : Gilles Novarina

Oppositions

Liste *Un nouveau visage pour La Tronche* : Mmes et MM., Edouard Ytournel, Isabelle Broise, Jacques Dupuy

Liste *Unis pour La Tronche* : Mmes et M., Pascale Le Marois, Thierry Vermorel, Françoise Jannone

Soit 7 personnes

Excusés : Alain Crépeau (pouvoir Philippe Auger), Jean-François Redon (pouvoir Edouard Ytournel)

Secrétaire de séance :

Mme Samira Zaghrir a été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Avis de la ville de La Tronche sur le projet de modification du Plan de Prévention des **Risques d'Inondation de l'Isère Amont, sollicité par l'Etat**



Sur la commune de La Tronche, il s'agit du secteur des Sablons / Carronnerie.

Extrait du PPRI Isère amont 2007. La zone BIu évoquée est la zone violette sur le plan suivant (la ligne verte est la limite de la crue historique)

Il est à noter que le projet de modification du PPRI Isère amont apportera des **possibilités limitées** de renouvellement urbain réduisant la vulnérabilité sur le secteur en zone violette. Cette modification s'effectue en effet à **aléas constants** sur cette zone marquée par la présence de trois grands types d'occupation : des activités de santé (équipements et entreprises), d'autres activités économiques et du logement.

Les activités de santé / grands équipements publics :

Cela regroupe entre autres le Centre Hospitalier Universitaire (CHUGA), l'Université Grenoble Alpes (avec notamment la présence des facultés de médecine et de pharmacie et de nombreux laboratoires et établissement de recherche) ; Biopolis (pépinière et hôtel d'entreprises accueillant des start-up de la filière santé ; les Pompes Funèbres intercommunales (PFI) de la région grenobloise ; Athanor, le site de traitement des déchets de la métropole et de six autres intercommunalités.

D'autres activités économiques :

Cela regroupe notamment des restaurants, Décathlon et de plus petits commerces, entreprises et activités de services.

Du logement :

Deux zones de logement : une comprise entre le chemin de la Carronnerie jusqu'à l'immeuble du Manhattan et une autre disséminée le long du boulevard de la Chantourne et du chemin Fortuné Ferrini.

Contenu du projet de modification du PPRI Isère amont :

Le projet de modification du PPRI Isère Amont tel que proposé par l'Etat s'inscrit pleinement dans le contexte multirisque du territoire tronchois en proposant notamment de ne pas figer l'existant dans sa vulnérabilité vis-à-vis des risques.

En effet et conformément au décret de 2019 relatif à l'élaboration des PPRI, la réglementation doit d'un côté interdire l'extension urbaine en zone non construite exposée, tout en permettant, en zone déjà urbanisée (protégée), d'adapter l'existant en le rendant plus résilient. Le PPRI Isère amont, approuvé en 2007, avait identifié des zones violettes en secteur urbanisé (aléa inondation niveau fort). Depuis, le Syndicat Mixte des bassins hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) a réalisé, à hauteur de 135 millions d'euros, des travaux pour renforcer le niveau de protection du territoire (vis-à-vis de la crue de référence bicentennale de 1900 m³/s) et notamment de ces zones urbanisées (zone violette - BIu), pour lesquelles le principe est l'inconstructibilité sauf exception. Cette réglementation a eu pour effet d'interdire les nouveaux projets de construction mais aussi, de figer le bâti et le tissu urbain existant dans un état de vulnérabilité non adapté aux risques.

Le projet de modification du PPRI Isère amont concerne essentiellement les secteurs déjà urbanisés situés en zone violette (BIu) du PPRI de 2007 et à la marge les zones rouges (RI) pour la réduction de la vulnérabilité de l'existant.

Les points de modification, proposés par l'Etat, concernent **le régime réglementaire des biens existants** (changement de destination, reconstruction partielle et totale, extension verticale et horizontale des bâtis selon les catégories de vulnérabilité, la création d'espace refuge ...). Ainsi, la modification ne propose aucune souplesse ni possibilité en zones inconstructibles pour ce qui concernerait des projets « ex-nihilo », c'est-à-dire des projets qui seraient basés sur une parcelle initialement nue.

La caractérisation des aléas et leur périmètre de 2007 demeurent. Ainsi le zonage réglementaire du PPRI est inchangé. La modification proposée est un enjeu pour ne pas figer la vulnérabilité du territoire. Sur la commune de La Tronche, dotée par ailleurs d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), ces zones violettes sont situées à l'arrière du système d'endiguement Isère amont (notamment constitué par l'avenue de Verdun).

Selon le Plan d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) métropolitain, dans le périmètre comptabilisés pour la commune de La Tronche :

	Population	Entreprises	Logements
La Tronche	670 pers. (10%)	281 (22%)	370 (9%)

Chiffres et pourcentages de la vulnérabilité de La Tronche, en zone violette du PPRI Isère amont (source Mission Risques Grenoble-Alpes Métropole). Le pourcentage se rapporte au nombre total à La Tronche d'habitants, d'entreprises et de logements.

Trois objectifs sont visés par l'Etat dans cette proposition de modification pour corriger des éléments bloquant l'adaptation des bâtis existants notamment vis-à-vis du risque inondation :

• **Objectif principal : donner une capacité d'évolution et d'adaptation du bâti déjà existant avec la contrainte d'en réduire la vulnérabilité par rapport à la situation initiale**

Le règlement du PPRI actuel, extrêmement fermé pour les zones BIu (inconstructibles sauf exceptions), a pour conséquence de laisser les bâtiments existants et en activité (nombreux dans la zone BIu) sans possibilité de mutation et d'évolution, sans possibilité y compris pour s'adapter ou pour réduire la vulnérabilité.

Lors de la modification de droit commun n°2 du Plan local de l'urbanisme intercommunal, la commune a défini un périmètre de prise en considération de projet (PPCP) sur le bas de la commune en limite avec Meylan. Dans ce cadre et comme argumenté dans le livret communal, il est revu le zonage et les règles de hauteur des constructions du quartier Louis Péclet – Blaise Pascal – Carronnerie, le long de l'avenue de Verdun et donc en zone BIu. Ce secteur, occupé essentiellement par des maisons individuelles a été ainsi classé en zone UC2 au PLUI (précédemment en UD1) mais avec un plan de formes urbaines limitant à 14 m le bâti (au lieu de 13 m précédemment). Ce changement de zonage avait été prévu pour envisager une mutation des tissus situés en frange de l'avenue de Verdun, à partir du moment où le PPRI serait révisé.

Cette première étape de modification du PPRI permettra donc de faire évoluer à minima les bâtis existants dans ces zones avec pour objectif la réduction de la vulnérabilité existante.

Pour les autres quartiers concernés par la zone BIu sur La Tronche, et notamment les secteurs classés en UE4 (activités tertiaires et technologiques) et UZ4 (CHUGA), ce principe d'autoriser sous condition l'évolution et la mutation permettra d'initier du renouvellement dans des quartiers jusque-là figés mais toujours en activité.

• **Définir des classes de vulnérabilité permettant lors de l'instruction des demandes d'urbanisme d'apprécier la baisse de vulnérabilité** (comme c'est le cas dans le PPRI Drac – Romanche).

A cet égard, cette clarification des définitions constitue une aide à l'instruction pour apprécier précisément la réduction de vulnérabilité pour les projets avec changement de destination.

• **Et enfin, préciser la réglementation relative aux zones refuge**

Ce point de précision permettra de mettre en œuvre des mesures efficaces de sécurisation des personnes en cas de crue.

Avis sur le projet de modification du PPRI sur le territoire tronchois :

Les principes énoncés par l'Etat dans son projet de modification du règlement du PPRI vont dans le même sens que les évolutions portées par la commune dans le cadre de la modification n°2 du PLUI sur les quartiers résidentiels exposés à un aléa fort en zone BIu.

La commune est également très favorable à une possible mutation des bâtis en zone UE4 et UZ4, afin de permettre au tissu économique local, aux entreprises de pointe et aux grands équipements de renforcer leur résilience vis-à-vis des risques naturels tout en permettant des formes urbaines adaptées à leur besoin et avec un souci d'économiser le foncier pour éviter des reports sur d'autres zones non bâties.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé, décide à l'unanimité :

- D'émettre un avis favorable sur le projet de modification de Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isère Amont.

Monsieur le maire est mandaté pour entreprendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le maire
Bertrand Spindler





Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

ID : 038-213805161-20250409-DEL22_25-DE



deliberation du conseil municipal N° 22

07 avril 2025

Service culture, animations et vie
associative

Pages :

Pièce jointe :

Télétransmis
en préfecture le:

N°AR de la préfecture :
038-213805161-

L'an deux mil vingt-cinq, **le 07 avril**, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bertrand Spindler, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de convocation du conseil municipal : Le 31 mars 2025

Présents :

Majorité : Bertrand Spindler, Benoît Callens, Rémy Brazier, Marine Legendre, Isabelle Miroglio, Bernard Dupré, Pascale Galliard, Jean-Luc Petitclerc, Samira Zaghrir, Elizabeth Debeunne, Rémy Dendievel, Josette Munoz, Laurence Kahn, Elisabeth Wolf, Pierre Despres, Françoise Raffin, Nicolas Retour, Anne Lise Pouyet, Marie-Claude Blin, Philippe Auger

Soit 20 personnes

Indépendant : Gilles Novarina

Oppositions

Liste *Un nouveau visage pour La Tronche* : Mmes et MM., Edouard Ytournel, Isabelle Broise, Jacques Dupuy

Liste *Unis pour La Tronche* : Mmes et M., Pascale Le Marois, Thierry Vermorel, Françoise Jannone

Soit 7 personnes

Excusés : Alain Crépeau (pouvoir Philippe Auger), Jean-François Redon (pouvoir Edouard Ytournel)

Secrétaire de séance :

Mme Samira Zaghrir a été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Charte documentaire de la bibliothèque Le Verbe Être



Rapporteuse : Isabelle Miroglio

Invitée par Monsieur le maire, Madame Miroglio, adjointe déléguée à la culture, la vie associative et l'événementiel, expose à l'assemblée :

Vu l'article L.2121-29 du code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu la loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021, relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique,

Vu la délibération du 7 avril 2025 portant sur la charte documentaire du réseau de bibliothèques la Petite Chartreuse,

Vu le projet de charte présenté,

Vu l'avis de la commission culture, communication et vie associative du 13 mars 2025,

La bibliothèque Le Verbe Être propose une charte documentaire tenant compte des dernières évolutions législatives.

Cette charte est destinée à rendre publiques les orientations de la politique documentaire de la bibliothèque Le Verbe Être. Elle s'appuie sur la charte documentaire du réseau de bibliothèques La Petite Chartreuse. Elle développe les critères d'acquisition et de désherbage de la bibliothèque

Un plan de développement annuel des collections vient détailler chaque année la répartition budgétaire des acquisitions de la bibliothèque en fonction des crédits accordés.

En conséquence, par la présente délibération, je vous demande, Mesdames, Messieurs, d'autoriser le maire à approuver la charte documentaire de la bibliothèque Le Verbe Être.

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé, décide à l'unanimité :

- D'autoriser le maire à approuver la charte documentaire de la bibliothèque Le Verbe Être.

Monsieur le maire est mandaté pour entreprendre toute démarche nécessaire pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.
Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le maire
Bertrand Spindler



deliberation du conseil municipal

N° 23

07 avril 2025

Service culture, animations et vie associative

Pages :

Pièce jointe :

Télétransmis en préfecture le:

N°AR de la préfecture : 038-213805161-

L'an deux mil vingt-cinq, **le 07 avril**, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bertrand Spindler, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de convocation du conseil municipal : Le 31 mars 2025

Présents :

Majorité : Bertrand Spindler, Benoît Callens, Rémy Brazier, Marine Legendre, Isabelle Miroglio, Bernard Dupré, Pascale Galliard, Jean-Luc Petitclerc, Samira Zaghrir, Elizabeth Debeunne, Rémy Dendievel, Josette Munoz, Laurence Kahn, Elisabeth Wolf, Pierre Despres, Françoise Raffin, Nicolas Retour, Anne Lise Pouyet, Marie-Claude Blin, Philippe Auger

Soit 20 personnes

Indépendant : Gilles Novarina

Oppositions

Liste *Un nouveau visage pour La Tronche* : Mmes et MM., Edouard Ytournel, Isabelle Broise, Jacques Dupuy

Liste *Unis pour La Tronche* : Mmes et M., Pascale Le Marois, Thierry Vermorel, Françoise Jannone

Soit 7 personnes

Excusés : Alain Crépeau (pouvoir Philippe Auger), Jean-François Redon (pouvoir Edouard Ytournel)

Secrétaire de séance :

Mme Samira Zaghrir a été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Charte documentaire du réseau de bibliothèques La Petite Chartreuse



Rapporteuse : Isabelle Miroglio

Invitée par Monsieur le maire, Madame Miroglio, adjointe déléguée à la culture, la vie associative et l'évènementiel, expose à l'assemblée :

Vu l'article L.2121-29 du code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu la loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021, relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique,

Vu la délibération du 19 juin 2017 portant sur la charte du réseau de bibliothèques la Petite Chartreuse,

Vu le projet de charte présenté,

Vu l'avis de la commission culture, communication et vie associative du 13 mars 2025,

Les bibliothèques du réseau La Petite Chartreuse proposent une charte documentaire commune tenant compte des dernières évolutions législatives.

Cette charte est destinée à rendre publiques les grandes orientations de la politique documentaire du réseau La Petite Chartreuse. Elle rappelle les missions des bibliothèques publiques et présente les principes selon lesquels sont constituées ses collections.

En conséquence, par la présente délibération, je vous demande, Mesdames, Messieurs, d'autoriser le maire à approuver la charte documentaire du réseau de bibliothèques La Petite Chartreuse.

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé, décide à l'unanimité :

- D'autoriser le maire à approuver la charte documentaire du réseau de bibliothèques La Petite Chartreuse.

Monsieur le maire est mandaté pour entreprendre toute démarche nécessaire pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le maire
Bertrand Spindler



Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

ID : 038-213805161-20250409-DEL24_25-DE



deliberation du conseil municipal

N° 24

07 avril 2025

Service culture, animations et vie associative

Pages :

Pièce jointe :

Télétransmis en préfecture le :

N°AR de la préfecture : 038-213805161-

L'an deux mil vingt-cinq, **le 07 avril**, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bertrand Spindler, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de convocation du conseil municipal : Le 31 mars 2025

Présents :

Majorité : Bertrand Spindler, Benoît Callens, Rémy Brazier, Marine Legendre, Isabelle Miroglio, Bernard Dupré, Pascale Galliard, Jean-Luc Petitclerc, Samira Zaghrir, Elizabeth Debeunne, Rémy Dendievel, Josette Munoz, Laurence Kahn, Elisabeth Wolf, Pierre Despres, Françoise Raffin, Nicolas Retour, Anne Lise Pouyet, Marie-Claude Blin, Philippe Auger

Soit 20 personnes

Indépendant : Gilles Novarina

Oppositions

Liste *Un nouveau visage pour La Tronche* : Mmes et MM., Edouard Ytournel, Isabelle Broise, Jacques Dupuy

Liste *Unis pour La Tronche* : Mmes et M., Pascale Le Marois, Thierry Vermorel, Françoise Jannone

Soit 7 personnes

Excusés : Alain Crépeau (pouvoir Philippe Auger), Jean-François Redon (pouvoir Edouard Ytournel)

Secrétaire de séance :

Mme Samira Zaghrir a été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Attribution d'une subvention projet pour l'association Laboratoire - Projet Memento Vivere



Rapporteuse : Isabelle Miroglio

Invitée par Monsieur le maire, Madame Miroglio, adjointe déléguée à la culture, la vie associative et l'évènementiel, expose à l'assemblée :

Depuis 2023, la commune a engagé un travail de sensibilisation au patrimoine local et de sa valorisation autour de parcours thématiques (7 Totems historiques, jeu ludique Grande Tronche). L'année 2024 a eu pour thème le cimetière communal, avec une visite programmée pour les Journées Européennes du Patrimoine en partenariat avec le Musée Hébert et l'accueil du projet artistique « Memento Vivere », porté par l'association Laboratoire.

En Conseil Municipal du 14 octobre 2024, pour la mise en œuvre de « Memento Vivere » et son œuvre *Les Présences* au cimetière du Petit Sablon, la commune a apporté son soutien en subventionnant le projet à hauteur de 5000 €, réparti sur 2 ans (2500 € en 2024, 2500 € en 2025).

La commune s'associe à cette démarche considérant l'importance de l'art dans l'espace public, de faire vivre à travers la présence d'œuvres ces espaces collectifs où les imaginaires se confrontent, se construisent. « Memento Vivere » a par ailleurs la spécificité d'investir un lieu patrimonial chargé de nos propres représentations : le cimetière communal. Il s'agira là d'engager une démarche artistique, plastique et esthétique, notamment autour du carré commun, afin de vivre une autre expérience du lieu, de questionner ce périmètre parfois anonyme et la manière dont les morts nous aident à vivre.

Un contrat de cession de droits d'auteur annexé à cette délibération vient compléter l'acquisition de cette œuvre par la commune. Sa réalisation sera effective à l'automne 2025, avec une inauguration prévue autour de la Toussaint.

Par la présente délibération, je vous propose, Mesdames, Messieurs, d'autoriser le versement de la subvention projet de 2 500€ pour l'année 2025 à l'association Laboratoire et d'autoriser la signature du contrat de cession de droits d'auteur annexé.

Considérant l'importance des œuvres sur l'espace public communal pour une accessibilité de tous à la culture,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la Propriété Intellectuelle,

Vu l'avis de la commission culture, animations et vie associative du jeudi 13 mars 2025,

Le Conseil municipal, après avoir entendu cet exposé, décide à l'unanimité :

- D'autoriser le versement de la subvention projet de 2 500€ pour l'année 2025 à l'association Laboratoire,
- D'autoriser la signature du contrat de cession de droits d'auteur annexé.

Monsieur le maire est mandaté pour entreprendre toute démarche nécessaire pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le maire
Bertrand Spindler





Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

ID : 038-213805161-20250409-DEL25_25-DE



deliberation du conseil municipal N° 25

07 avril 2025

Service éducation,
jeunesse et sports

L'an deux mil vingt-cinq, **le 07 avril**, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bertrand Spindler, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de convocation du conseil municipal : Le 31 mars 2025

Pages :

Pièce jointe :

Présents :

Télétransmis
en préfecture le:

Majorité : Bertrand Spindler, Benoît Callens, Rémy Brazier, Marine Legendre, Isabelle Miroglio, Bernard Dupré, Pascale Galliard, Jean-Luc Petitclerc, Samira Zaghrir, Elizabeth Debeunne, Rémy Dendievel, Josette Munoz, Laurence Kahn, Elisabeth Wolf, Pierre Despres, Françoise Raffin, Nicolas Retour, Anne Lise Pouyet, Marie-Claude Blin, Philippe Auger

N°AR de la préfecture :
038-213805161-

Soit 20 personnes

Indépendant : Gilles Novarina

Oppositions

Liste *Un nouveau visage pour La Tronche* : Mmes et MM., Edouard Ytournel, Isabelle Broise, Jacques Dupuy

Liste *Unis pour La Tronche* : Mmes et M., Pascale Le Marois, Thierry Vermorel, Françoise Jannone

Soit 7 personnes

Excusés : Alain Crépeau (pouvoir Philippe Auger), Jean-François Redon (pouvoir Edouard Ytournel)

Secrétaire de séance :

Mme Samira Zaghrir a été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Chèque sport culture – modification des modalités **d'attribution et convention** avec les associations adhérant au dispositif



Vu l'avis de la Commission EEJS du 12 mars 2025,

Invité par Monsieur le Maire, Monsieur Callens, adjoint chargé des écoles, de l'enfance et de la jeunesse, expose à l'assemblée :

Créé par délibération du 21 avril 2009, et destiné à favoriser la pratique sportive pour les jeunes Tronchois, le « chèque sport » est devenu, par une délibération du 27 mai 2019, le « chèque sport culture », élargissant son champ d'intervention aux activités culturelles et de loisirs. Afin de permettre à ce dispositif de mieux répondre à son objectif de favoriser la pratique associative pour tous, le chèque a évolué en 2024, par une délibération du 27 mai : d'un montant unique de 15€, il est passé à un montant différencié en fonction du quotient familial de la famille, dans la limite d'un quotient à 1800, et son montant maximum a été porté à 35 €.

L'analyse de l'utilisation des chèques sport et culture suite à l'évolution du dispositif a permis de mettre en lumière une plus faible utilisation du chèque chez les familles relevant des quotients les plus bas, et ce malgré un montant plus incitatif du chèque.

Il est donc proposé de faire à nouveau évoluer le dispositif afin qu'il puisse plus encore constituer une incitation pour les familles les plus modestes, pour lesquelles l'élément financier constitue un frein à la pratique.

Nouveaux montants :

- QF 0-450 : 70 €
- QF 451-750 : 50 €
- QF 751-1200 : 40 €
- QF 1200-1800 : 15 €
- QF > 1800 : pas de chèque

Il est proposé d'autoriser Monsieur le maire à modifier les modalités d'attribution du chèque sport culture, et à signer, avec les associations partenaires, la convention précisant les modalités de prise en charge financière par la ville.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

D'autoriser Monsieur le maire à modifier les modalités d'attribution du chèque sport culture, et à signer, avec les associations partenaires, la convention précisant les modalités de prise en charge financière par la ville.

Monsieur le maire est mandaté pour entreprendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.
Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le maire
Bertrand Spindler



Service éducation,
jeunesse et sports

Pages :

Pièce jointe :

Télétransmis
en préfecture le:

N°AR de la préfecture :
038-213805161-

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

ID : 038-213805161-20250409-DEL26_25-DE

Berger
Levrault

deliberation du conseil municipal N° 26

07 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, **le 07 avril**, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bertrand Spindler, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de convocation du conseil municipal : Le 31 mars 2025

Présents :

Majorité : Bertrand Spindler, Benoît Callens, Rémy Brazier, Marine Legendre, Isabelle Miroglio, Bernard Dupré, Pascale Galliard, Jean-Luc Petitclerc, Samira Zaghrir, Elizabeth Debeunne, Rémy Dendievel, Josette Munoz, Laurence Kahn, Elisabeth Wolf, Pierre Despres, Françoise Raffin, Nicolas Retour, Anne Lise Pouyet, Marie-Claude Blin, Philippe Auger

Soit 20 personnes

Indépendant : Gilles Novarina

Oppositions

Liste *Un nouveau visage pour La Tronche* : Mmes et MM., Edouard Ytournel, Isabelle Broise, Jacques Dupuy

Liste *Unis pour La Tronche* : Mmes et M., Pascale Le Marois, Thierry Vermorel, Françoise Jannone

Soit 7 personnes

Excusés : Alain Crépeau (pouvoir Philippe Auger), Jean-François Redon (pouvoir Edouard Ytournel)

Secrétaire de séance :

Mme Samira Zaghrir a été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Convention de mise à disposition à titre gracieux du minibus communal



Rapporteur : Monsieur Nicolas Retour

Vu l'avis de la Commission EEJS du 12 mars 2025

Invité par Monsieur le Maire, Monsieur Retour, adjoint chargé du plan climat air énergie et des sports, expose à l'assemblée :

La ville est propriétaire d'un minibus 9 places. Utilisé par les services communaux, principalement le service Education jeunesse et sports, il est également mis à disposition gracieusement aux associations pour le déplacement de leurs membres (compétitions sportives, stages, sorties pédagogiques et culturelles, etc.). La convention annexée définit les modalités pratiques et obligations des parties dans le cadre de cette mise à disposition gracieuse aux associations.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le maire à signer cette convention avec les associations.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

D'autoriser Monsieur le maire à signer la convention de mise à disposition gracieuse du minibus.

Monsieur Le Maire est mandaté pour entreprendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.
Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le maire
Bertrand Spindler



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE LA TRONCHE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21380516100014

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE SAINT MARTIN D'HERES

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	44
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	47
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	50
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	56

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	59
A1.01 - Opérations non ventilables	62
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	63
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	66
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	67
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	68
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	71
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	75
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	78
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	79
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	82
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	84
A1.908 - Fonction 8 - Transports	87
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	91
A2.01 - Opérations non ventilables	93
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	94
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	100
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	101
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	102
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	106
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	111
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	114
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	115
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	116
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	119
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	121
A2.938 - Fonction 8 - Transports	124


B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	128
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	129
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	133
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	135

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le 
ID : 038-213805161-20250409-DEL17_25-DE ¹³⁸

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	139
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	140
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	143
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	145
B3.1 - Etat des provisions constituées	146
B3.2 - Etalement des provisions	147
B4 - Etat des charges transférées	148
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	149
B6 - Prêts	150
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	151
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	152
B7.3 - Etat des emprunts garantis	153
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	154
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	155
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	156
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	157
B7.8 - Autres engagements donnés	158
B7.9 - Autres engagements reçus	159
B8 - Subventions versées	161
B9 - Etat du personnel	167
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	168
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	169
B11.2 - Liste des établissements publics créés	170
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	171
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	172
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	173
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	174
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	175
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	176
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	177
D3 - Décisions en matière de taux	179
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	180
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	182
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	184
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	185
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	186

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; *les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios

		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	58,93 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	97,35 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	44,77 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	7,72 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1						
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	11 971 316,86	13 590 543,70	1 617 242,77	A1	3 236 469,61	
Investissement	2 591 878,35	2 972 154,42	(3) 1 617 242,77	A2	1 997 518,84	
Fonctionnement	9 379 438,51	10 618 389,28	(4) 0,00	A3	1 238 950,77	

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	1 916 773,25	III + IV	0,00	B1	-1 916 773,25
Investissement	I	1 916 773,25	III	0,00	B2	-1 916 773,25
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 319 696,36
Investissement	A2 + B2	80 745,59
Fonctionnement	A3 + B3	1 238 950,77

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 916 773,25
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
300	Opération d'équipement n° 300	50 714,06
400	Opération d'équipement n° 400	168 337,45
500	Opération d'équipement n° 500	31 770,00
600	Opération d'équipement n° 600	28 780,52
700	Opération d'équipement n° 700	1 103 326,00
800	Opération d'équipement n° 800	9 771,60
900	Opération d'équipement n° 900	10 692,00
901	Opération d'équipement n° 901	15 238,40
903	Opération d'équipement n° 903	160 862,99
904	Opération d'équipement n° 904	46 402,90
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	14 816,40
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	54 599,11
21	Immobilisations corporelles (3)	221 461,82
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 887 226,75	3 806 481,16
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 916 773,25	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 997 518,84
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		5 804 000,00	5 804 000,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	10 454 000,00	10 454 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		10 454 000,00	10 454 000,00
TOTAL DU BUDGET (4)		16 258 000,00	16 258 000,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	152 592,00	74 446,90	44 500,00	0,00	118 946,90
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	322 874,00	54 599,11	426 491,00	0,00	481 090,11
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 295 036,41	589 688,86	932 321,75	0,00	1 522 010,61
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	2 206 497,59	1 198 038,38	1 838 504,00	0,00	3 036 542,38
Total des dépenses d'équipement		4 977 000,00	1 916 773,25	3 241 816,75	0,00	5 158 590,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	6 000,00	0,00	59 910,00	0,00	59 910,00
16	Emprunts et dettes assimilées	523 000,00	0,00	530 500,00	0,00	530 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		529 000,00	0,00	590 410,00	0,00	590 410,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 506 000,00	1 916 773,25	3 832 226,75	0,00	5 749 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	3 000,00		5 000,00	0,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	53 000,00		50 000,00	0,00	50 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		56 000,00		55 000,00	0,00	55 000,00

TOTAL	5 562 000,00	1 916 773,25	3 887 226,75	0,00	5 804 000,00
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 804 000,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	350 000,00	0,00	736 000,00	0,00	736 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	740 000,00	0,00	702 000,00	0,00	702 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 090 000,00	0,00	1 438 000,00	0,00	1 438 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	89 358,00	0,00	267 030,39	0,00	267 030,39
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 733 399,23	0,00	1 238 950,77	0,00	1 238 950,77
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 822 757,23	0,00	1 506 481,16	0,00	1 506 481,16
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 912 757,23	0,00	2 944 481,16	0,00	2 944 481,16

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	279 000,00		152 000,00	0,00	152 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	700 000,00		660 000,00	0,00	660 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	53 000,00		50 000,00	0,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 032 000,00		862 000,00	0,00	862 000,00

TOTAL	3 944 757,23	0,00	3 806 481,16	0,00	3 806 481,16
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 997 518,84
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 804 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	807 000,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le



ID : 038-213805161-20250409-DEL17_25-DE

- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.
- (13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 688 000,00	0,00	2 486 000,00	0,00	2 486 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 465 000,00	0,00	5 682 000,00	0,00	5 682 000,00
014	Atténuations de produits	156 000,00	0,00	122 500,00	0,00	122 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 228 000,00	0,00	1 234 000,00	0,00	1 234 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		9 537 000,00	0,00	9 524 500,00	0,00	9 524 500,00
66	Charges financières	130 000,00	0,00	107 500,00	0,00	107 500,00
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 677 000,00	0,00	9 642 000,00	0,00	9 642 000,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	279 000,00		152 000,00	0,00	152 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	700 000,00		660 000,00	0,00	660 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		979 000,00		812 000,00	0,00	812 000,00

TOTAL	10 656 000,00	0,00	10 454 000,00	0,00	10 454 000,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 454 000,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	42 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	940 000,00	0,00	975 000,00	0,00	975 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	375 000,00	0,00	377 000,00	0,00	377 000,00
731	Fiscalité locale	7 190 000,00	0,00	7 283 000,00	0,00	7 283 000,00
74	Dotations et participations (3)	1 851 000,00	0,00	1 710 000,00	0,00	1 710 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	75 000,00	0,00	64 000,00	0,00	64 000,00
Total des recettes de gestion courante		10 473 000,00	0,00	10 449 000,00	0,00	10 449 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 653 000,00	0,00	10 449 000,00	0,00	10 449 000,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	3 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00

TOTAL	10 656 000,00	0,00	10 454 000,00	0,00	10 454 000,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 454 000,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	807 000,00
--	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	59 910,00	5 000,00	64 910,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	530 500,00	0,00	530 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	4 298 499,92		4 298 499,92
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	18 316,40	0,00	18 316,40
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	381 090,11	0,00	381 090,11
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	360 683,57	0,00	360 683,57
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	100 000,00	50 000,00	150 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 749 000,00	55 000,00	5 804 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			5 804 000,00
---	--	--	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	2 486 000,00		2 486 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	5 682 000,00		5 682 000,00
014	Atténuations de produits	122 500,00		122 500,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 234 000,00	0,00	1 234 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	107 500,00	0,00	107 500,00
67	Charges spécifiques (9)	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	660 000,00	660 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		152 000,00	152 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		9 642 000,00	812 000,00	10 454 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
---	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			10 454 000,00
--	--	--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

dispositions législatives et réglementaires applicables.

ID : 038-213805161-20250409-DEL17_25-DE



(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	267 030,39	0,00	267 030,39
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	736 000,00	0,00	736 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	702 500,00	0,00	702 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	50 000,00	50 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		660 000,00	660 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		152 000,00	152 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 705 530,39	862 000,00	2 567 530,39

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 997 518,84
--	---------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 238 950,77
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 804 000,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	40 000,00		40 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	975 000,00		975 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	377 000,00		377 000,00
731	Fiscalité locale	7 283 000,00		7 283 000,00
74	Dotations et participations (8)	1 710 000,00		1 710 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	64 000,00	0,00	64 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		10 449 000,00	5 000,00	10 454 000,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
 Reçu en préfecture le 09/04/2025
 Publié le **Ordre (2)** **TOTAL** 
 ID : 038-213805161-20250409-DEL17_25-DE

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
=			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			10 454 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 562 000,00	1 916 773,25	0,00	3 887 226,75	0,00	0,00	3 887 226,75	5 804 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 000,00	14 816,40	0,00	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	18 316,40
204	Subventions d'équipement versées (9)	217 996,00	54 599,11	0,00	326 491,00	0,00	0,00	326 491,00	381 090,11
21	Immobilisations corporelles	719 944,93	221 461,82	0,00	139 221,75	0,00	0,00	139 221,75	360 683,57
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	53 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	3 956 059,07	1 625 895,92	0,00	2 672 604,00	0,00	0,00	2 672 604,00	4 298 499,92
Total des dépenses d'équipement		4 977 000,00	1 916 773,25	0,00	3 241 816,75	0,00	0,00	3 241 816,75	5 158 590,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	6 000,00	0,00		59 910,00	0,00		59 910,00	59 910,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	523 000,00	0,00		530 500,00	0,00		530 500,00	530 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		529 000,00	0,00	0,00	590 410,00	0,00	0,00	590 410,00	590 410,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 506 000,00	1 916 773,25	0,00	3 832 226,75	0,00	0,00	3 832 226,75	5 749 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	3 000,00			5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	53 000,00			50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'ordre		56 000,00			55 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOURNAI (RAR N-1 (RAP N-1 Vote)) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								5 804 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 211 358,00	0,00	2 567 530,39	0,00	2 567 530,39
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	350 000,00	0,00	736 000,00	0,00	736 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	740 000,00	0,00	702 000,00	0,00	702 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 090 000,00	0,00	1 438 000,00	0,00	1 438 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	89 358,00	0,00	267 030,39	0,00	267 030,39
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		89 358,00	0,00	267 530,39	0,00	267 530,39
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 179 358,00	0,00	1 705 530,39	0,00	1 705 530,39
021	Virement de la section de fonctionnement	279 000,00		152 000,00	0,00	152 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	700 000,00		660 000,00	0,00	660 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	53 000,00		50 000,00	0,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre		1 032 000,00		862 000,00	0,00	862 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

1 997 518,84

Affectation au compte 1068 (8)

1 238 950,77

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					5 804 000,00

Publié le

TOTAL

Besler
Levrault

ID : 038-213805161-20250409-DÉL17_25-DE

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 562 000,00	1 916 773,25	0,00	3 887 226,75	0,00	0,00	3 887 226,75	5 804 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 000,00	14 816,40	0,00	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	18 316,40
2031	Frais d'études	30 000,00	14 816,40		3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	18 316,40
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	217 996,00	54 599,11	0,00	326 491,00	0,00	0,00	326 491,00	381 090,11
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	125 090,00	17 509,11		252 491,00	0,00	0,00	252 491,00	270 000,11
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	33 906,00	37 090,00		0,00	0,00	0,00	0,00	37 090,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	10 000,00	0,00		25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
2046	Attributions compensation investissement	49 000,00	0,00		49 000,00	0,00	0,00	49 000,00	49 000,00
21	Immobilisations corporelles	719 944,93	221 461,82	0,00	139 221,75	0,00	0,00	139 221,75	360 683,57
2111	Terrains nus	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21311	Bâtiments administratifs	130 000,00	54 936,00		0,00	0,00	0,00	0,00	54 936,00
21316	Equipements du cimetière	42 990,00	26 043,81		16 000,00	0,00	0,00	16 000,00	42 043,81
21318	Autres bâtiments publics	99 800,00	62 731,98		39 664,00	0,00	0,00	39 664,00	102 395,98
21351	Bâtiments publics	38 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2152	Installations de voirie	2 319,19	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	347 000,00	38 990,36		7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	45 990,36
21536	Réseaux d'alerte	0,00	20 413,80		0,00	0,00	0,00	0,00	20 413,80
21538	Autres réseaux	5 000,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	2 753,00	10 694,67		0,00	0,00	0,00	0,00	10 694,67
21578	Autre matériel technique	25 500,00	0,00		14 500,00	0,00	0,00	14 500,00	14 500,00
21611	Biens sous-jacents	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	9 288,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	Vote III = I + II
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	7 694,74	0,00		20 057,75	0,00	0,00	20 057,75	20 057,75
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 600,00	7 651,20		19 000,00	0,00	0,00	19 000,00	26 651,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	53 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00		100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	53 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	3 956 059,07	1 625 895,92	0,00	2 672 604,00	0,00	0,00	2 672 604,00	4 298 499,92
Total des dépenses d'équipement		4 977 000,00	1 916 773,25	0,00	3 241 816,75	0,00	0,00	3 241 816,75	5 158 590,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	6 000,00	0,00		59 910,00	0,00		59 910,00	59 910,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00		59 910,00	0,00		59 910,00	59 910,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	6 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	523 000,00	0,00		530 500,00	0,00		530 500,00	530 500,00
1641	Emprunts en euros	523 000,00	0,00		530 000,00	0,00		530 000,00	530 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00		500,00	0,00		500,00	500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		529 000,00	0,00	0,00	590 410,00	0,00	0,00	590 410,00	590 410,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	Vote III = I + II
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 506 000,00	1 916 773,25	0,00	3 832 226,75	0,00	0,00	3 832 226,75	5 749 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	3 000,00			5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	3 000,00			5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
13913	Subv. transf. Départements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	3 000,00			5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	53 000,00			50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
21352	Bâtiments privés	53 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	0,00			50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'ordre		56 000,00			55 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
200	SITE CRSSA		1 539 182,90	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
300	AMENAGEMENTS DES ESPACES VERTS		664 887,27	50 714,06	148 000,00	0,00	0,00	148 000,00
400	AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT DES ECOLES		4 205 278,73	168 337,45	736 900,00	0,00	0,00	736 900,00
500	AMENAGEMENTS ET EQUIPEMENT SPORTIFS ET DE LOISIRS		2 494 602,40	31 770,00	127 750,00	0,00	0,00	127 750,00
600	TIC		1 423 433,98	28 780,52	77 450,00	0,00	0,00	77 450,00
700	RISQUES NATURELS ET MAJEURS		451 921,81	1 103 326,00	45 100,00	0,00	0,00	45 100,00
800	ENERGIE - SECURITE ET ACCES DES BATIMENTS		1 328 875,64	9 771,60	155 000,00	0,00	0,00	155 000,00
900	SIGNALETIQUE		817 939,84	10 692,00	75 500,00	0,00	0,00	75 500,00
901	CULTURE		451 519,06	15 238,40	27 500,00	0,00	0,00	27 500,00
902	AMENAGEMENT BATIMENT LA ROTONDE ET SECURITE POLICIERE		213 135,70	0,00	369 800,00	0,00	0,00	369 800,00
903	VIE ASSOCIATIVE		138 719,34	160 862,99	701 604,00	0,00	0,00	701 604,00
904	EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENTS DES SERVICES TECHNIQUES		887 936,03	46 402,90	108 000,00	0,00	0,00	108 000,00
905	AMENAGEMENT ET TRAVAUX GRANDE RUE		501 798,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			15 119 230,72	1 625 895,92	2 672 604,00	0,00	0,00	2 672 604,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200
LIBELLE : SITE CRSSA
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		1 539 182,90	a	0,00	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	100 444,40	0,00	0,00		0,00
2031	Frais d'études	100 444,40	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	393 274,66	0,00	100 000,00		0,00
20415342	IC : Bâtiments, installations	0,00	0,00	100 000,00		0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	367 318,66	0,00	0,00		0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	25 956,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	39 008,56	0,00	0,00		0,00
2111	Terrains nus	5 931,27	0,00	0,00		0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00		0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 320,00	0,00	0,00		0,00
21538	Autres réseaux	1 459,12	0,00	0,00		0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	22 117,07	0,00	0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 181,10	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	1 006 455,28	0,00	0,00		0,00
2313	Constructions	671 753,63	0,00	0,00		0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	334 701,65	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		28 763,80	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	28 763,80	0,00	0,00		0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	28 763,80	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-100 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 300
LIBELLE : AMENAGEMENTS DES ESPACES VERTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		664 887,27	a 50 714,06	148 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 039,50	1 732,50	0,00	0,00
2031	Frais d'études	10 039,50	1 732,50	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	607 007,49	48 981,56	148 000,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	80 079,77	17 345,80	15 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	351 021,84	0,00	103 000,00	0,00
21351	Bâtiments publics	29 909,41	0,00	5 000,00	0,00
21538	Autres réseaux	58 539,22	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	19 892,79	30 425,76	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	1 210,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	56 203,46	0,00	25 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 361,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	47 840,28	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	47 840,28	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		4 000,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	4 000,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	4 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-198 714,06**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Publié le

Berger
Levrault

ID : 038-213805161-20250409-DEL17_25-DE

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 400
LIBELLE : AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT DES ECOLES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		4 205 278,73	a 168 337,45	736 900,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	102 009,44	1 584,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	102 009,44	1 584,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 220 390,00	18 697,07	43 500,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	3 000,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	10 060,18	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	860 909,82	5 094,28	19 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	15 025,87	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	2 304,69	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	118 615,67	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	10 000,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	410,99	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	3 818,98	13 554,55	2 500,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	69 485,32	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	139 758,48	48,24	9 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 882 879,29	148 056,38	693 400,00	0,00
2313	Constructions	2 882 879,29	148 056,38	693 400,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		131 763,82	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	131 000,12	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	51 639,12	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	79 361,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	763,70	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	763,70	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-905 237,45

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.



(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Publié le

Berger
Levrault

ID : 038-213805161-20250409-DEL17_25-DE

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 500
LIBELLE : AMENAGEMENTS ET EQUIPEMENT SPORTIFS ET DE LOISIRS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 494 602,40	a 31 770,00	127 750,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 430,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	14 430,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	13 901,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	13 901,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 382 772,65	28 800,00	127 750,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	4 550,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 070 589,24	28 800,00	111 500,00	0,00
21351	Bâtiments publics	5 033,40	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	219 128,40	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	1 740,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	1 048,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	746,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	7 177,88	0,00	700,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	77 309,73	0,00	11 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 083 498,75	2 970,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 056 275,27	2 970,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	4 444,34	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	22 779,14	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		84 998,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	84 998,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	34 998,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	50 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-159 520,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 600
LIBELLE : TIC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 423 433,98	a 28 780,52	77 450,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	527 324,87	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	16 464,50	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	510 860,37	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	866 524,65	28 780,52	77 450,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 770,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	67 976,13	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	1 335,80	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 293,63	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	209 562,14	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	1 341,50	14 332,64	1 750,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	427 104,58	7 328,04	72 600,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	8 043,98	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	5 391,70	0,00	2 500,00	0,00
2186	Cheptel	0,00	1 344,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	140 705,19	5 775,84	600,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	29 584,46	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	29 584,46	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 275,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 275,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 275,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-106 230,52

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 700
LIBELLE : RISQUES NATURELS ET MAJEURS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		451 921,81	a 1 103 326,00	45 100,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	97 541,57	56 314,00	15 000,00	0,00
2031	Frais d'études	97 541,57	56 314,00	15 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	161 359,90	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	50 005,12	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	111 354,78	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	148 905,65	0,00	1 000,00	0,00
2138	Autres constructions	102 000,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	16 728,51	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	4 028,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	22 230,98	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	1 504,80	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 413,36	0,00	1 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	44 114,69	1 047 012,00	29 100,00	0,00
2313	Constructions	40 167,89	1 047 012,00	29 100,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	3 946,80	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-1 148 426,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 800
LIBELLE : ENERGIE - SECURITE ET ACCES DES BATIMENTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 328 875,64	a 9 771,60	155 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	61 656,00	0,00	11 000,00	0,00
2031	Frais d'études	61 656,00	0,00	11 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	795 739,76	9 771,60	44 000,00	0,00
2116	Cimetières	13 387,80	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	19 148,27	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	309 714,76	1 080,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	320 031,40	8 691,60	32 000,00	0,00
21538	Autres réseaux	21 906,60	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	5 000,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	16 765,57	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	94 785,36	0,00	7 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	471 479,88	0,00	100 000,00	0,00
2313	Constructions	372 583,45	0,00	100 000,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	89 625,73	0,00	0,00	0,00
2316	Restaur. des biens histo. et culturels	9 270,70	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-164 771,60

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Publié le

Berger
Levrault

ID : 038-213805161-20250409-DEL17_25-DE

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 900
LIBELLE : SIGNALETIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		817 939,84	a 10 692,00	75 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	792,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	792,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	816 607,84	10 692,00	75 500,00	0,00
2152	Installations de voirie	358 871,70	0,00	7 300,00	0,00
21533	Réseaux câblés	227 381,95	10 692,00	0,00	0,00
21561	Matériel roulant	243,60	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	10 864,67	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	194 328,92	0,00	61 200,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	5 838,11	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	7 099,90	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 978,99	0,00	7 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	540,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	540,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-86 192,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Publié le

Berger
Levrault

ID : 038-213805161-20250409-DEL17_25-DE

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 901
LIBELLE : CULTURE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		451 519,06	a 15 238,40	27 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 584,90	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	16 584,90	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	434 934,16	15 238,40	27 500,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	7 224,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	161 062,30	6 965,14	7 500,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	0,00	2 100,00	0,00
21611	Biens sous-jacents	41 448,48	0,00	0,00	0,00
21622	Dépenses ultérieures immobilisées	0,00	0,00	7 100,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	43 099,64	0,00	7 800,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	189 323,74	1 049,26	3 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-42 738,40

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 902
LIBELLE : AMENAGEMENT BATIMENT LA ROTONDE ET SECURITE POLICIERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		213 135,70	a	0,00	0,00
				369 800,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	15 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	15 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	2 340,00	0,00	0,00	0,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	2 340,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	210 795,70	0,00	104 800,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	23 665,21	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	42 519,00	0,00	66 000,00	0,00
21538	Autres réseaux	106 269,75	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	23 067,30	0,00	38 800,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 585,95	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 688,49	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	250 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	250 000,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		596,00	c	0,00	d
				0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	596,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	596,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-369 800,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 903
LIBELLE : VIE ASSOCIATIVE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		138 719,34	a 160 862,99	701 604,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	9 598,80	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	9 598,80	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	129 120,54	160 862,99	35 600,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	102 421,53	160 862,99	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 788,14	0,00	2 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 910,87	0,00	33 600,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	666 004,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	666 004,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-862 466,99**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 904
LIBELLE : EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENTS DES SERVICES TECHNIQUES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		887 936,03	a 46 402,90	108 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	887 936,03	46 402,90	108 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	29 784,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	7 020,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	55 301,09	0,00	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	48 008,80	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	5 528,08	3 722,16	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	679,20	1 817,98	38 000,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	72 584,51	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	654 238,82	40 862,76	70 000,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 141,19	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	12 650,34	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-154 402,90

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 905
LIBELLE : AMENAGEMENT ET TRAVAUX GRANDE RUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		501 798,02	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 020,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	7 020,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	336 213,77	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	336 213,77	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	158 564,25	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	608,40	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	57 480,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	13 930,18	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	86 545,67	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 211 358,00	0,00	2 567 530,39	0,00	2 567 530,39
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	350 000,00	0,00	736 000,00	0,00	736 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	240 000,00	0,00	420 000,00	0,00	420 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	110 000,00	0,00	306 000,00	0,00	306 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	740 000,00	0,00	702 000,00	0,00	702 000,00
1641	Emprunts en euros	740 000,00	0,00	702 000,00	0,00	702 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 090 000,00	0,00	1 438 000,00	0,00	1 438 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	89 358,00	0,00	267 030,39	0,00	267 030,39
10222	FCTVA	89 358,00	0,00	267 030,39	0,00	267 030,39
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		89 358,00	0,00	267 530,39	0,00	267 530,39
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	Publié le	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II		III = I + II
Total des recettes réelles		1 179 358,00	0,00	1 705 530,39	0,00		1 705 530,39
021	Virement de la section de fonctionnement	279 000,00		152 000,00	0,00		152 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	700 000,00		660 000,00	0,00		660 000,00
28031	Frais d'études	40 224,47		60 012,42	0,00		60 012,42
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	3 496,06		2 888,72	0,00		2 888,72
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	4 575,06		6 886,12	0,00		6 886,12
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	164 553,54		166 786,26	0,00		166 786,26
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	30 164,89		29 557,55	0,00		29 557,55
280422	Privé - Bâtiments et installations	6 753,45		3 832,72	0,00		3 832,72
28046	Attributions compensation investissement	53 633,66		43 279,99	0,00		43 279,99
2805	Licences, logiciels, droits similaires	22 967,23		10 162,88	0,00		10 162,88
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00		938,00	0,00		938,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00		5 967,24	0,00		5 967,24
281351	Bâtiments publics	900,00		2 732,72	0,00		2 732,72
28152	Installations de voirie	46 395,14		44 283,60	0,00		44 283,60
281561	Matériel roulant	243,60		2 732,72	0,00		2 732,72
2815731	Matériel roulant	5 112,06		4 504,72	0,00		4 504,72
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	13 659,77		10 778,73	0,00		10 778,73
281578	Autre matériel technique	0,00		150,00	0,00		150,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	36 869,07		47 343,53	0,00		47 343,53
28162	Biens historiques et culturels mobiliers	0,00		0,00	0,00		0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00		0,00	0,00		0,00
281828	Autres matériels de transport	92 006,61		97 008,27	0,00		97 008,27
281831	Matériel informatique scolaire	0,00		1 150,90	0,00		1 150,90
281838	Autre matériel informatique	39 360,50		39 978,50	0,00		39 978,50
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	23 766,65		6 419,08	0,00		6 419,08
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	58 050,28		19 333,50	0,00		19 333,50
28185	Matériel de téléphonie	1 194,30		6 499,52	0,00		6 499,52
28188	Autres immo. corporelles	56 073,66		46 772,31	0,00		46 772,31
041	Opérations patrimoniales (9)	53 000,00		50 000,00	0,00		50 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	53 000,00		50 000,00	0,00		50 000,00
Total des recettes d'ordre		1 032 000,00		862 000,00	0,00		862 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

COMMUNE DE LA TRONCHE - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2025

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le



ID : 038-213805161-20250409-DEL17_25-DE



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 656 000,00	0,00	0,00	10 454 000,00	0,00	0,00	10 454 000,00	10 454 000,00
011	Charges à caractère général (3)	2 688 000,00	0,00	0,00	2 486 000,00	0,00	0,00	2 486 000,00	2 486 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 465 000,00	0,00		5 682 000,00	0,00		5 682 000,00	5 682 000,00
014	Atténuations de produits	156 000,00	0,00		122 500,00	0,00		122 500,00	122 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 228 000,00	0,00	0,00	1 234 000,00	0,00	0,00	1 234 000,00	1 234 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		9 537 000,00	0,00	0,00	9 524 500,00	0,00	0,00	9 524 500,00	9 524 500,00
66	Charges financières	130 000,00	0,00		107 500,00	0,00		107 500,00	107 500,00
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00		10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		140 000,00	0,00	0,00	117 500,00	0,00		117 500,00	117 500,00
Total des dépenses réelles		9 677 000,00	0,00	0,00	9 642 000,00	0,00	0,00	9 642 000,00	9 642 000,00
023	Virement à la section d'investissement	279 000,00			152 000,00	0,00		152 000,00	152 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	700 000,00			660 000,00	0,00		660 000,00	660 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		979 000,00			812 000,00	0,00		812 000,00	812 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5) 0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 10 454 000,00

COMMUNE DE LA TRONCHE - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2025

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le



ID : 038-213805161-20250409-DEL17_25-DE



III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 656 000,00	0,00	10 454 000,00	0,00	10 454 000,00
013	Atténuations de charges (2)	42 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	940 000,00	0,00	975 000,00	0,00	975 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	375 000,00	0,00	377 000,00	0,00	377 000,00
731	Fiscalité locale	7 190 000,00	0,00	7 283 000,00	0,00	7 283 000,00
74	Dotations et participations (2)	1 851 000,00	0,00	1 710 000,00	0,00	1 710 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	75 000,00	0,00	64 000,00	0,00	64 000,00
Total des recettes de gestion des services		10 473 000,00	0,00	10 449 000,00	0,00	10 449 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	180 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		10 653 000,00	0,00	10 449 000,00	0,00	10 449 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	3 000,00		5 000,00	0,00	5 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		3 000,00		5 000,00	0,00	5 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

0,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées

10 454 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 656 000,00	0,00	0,00	10 454 000,00	0,00	0,00	10 454 000,00	10 454 000,00
011	Charges à caractère général (4)	2 688 000,00	0,00	0,00	2 486 000,00	0,00	0,00	2 486 000,00	2 486 000,00
6042	Achats de prestations de services	334 900,00	0,00		329 300,00	0,00	0,00	329 300,00	329 300,00
60611	Eau et assainissement	35 500,00	0,00		35 500,00	0,00	0,00	35 500,00	35 500,00
60612	Energie - Electricité	282 000,00	0,00		255 000,00	0,00	0,00	255 000,00	255 000,00
60613	Chauffage urbain	45 000,00	0,00		35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	120 000,00	0,00		95 000,00	0,00	0,00	95 000,00	95 000,00
60622	Carburants	27 000,00	0,00		27 000,00	0,00	0,00	27 000,00	27 000,00
60623	Alimentation	10 450,00	0,00		9 500,00	0,00	0,00	9 500,00	9 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	4 350,00	0,00		1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
60631	Fournitures d'entretien	37 500,00	0,00		40 500,00	0,00	0,00	40 500,00	40 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	125 780,00	0,00		135 500,00	0,00	0,00	135 500,00	135 500,00
60633	Fournitures de voirie	18 500,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	19 400,00	0,00		19 460,00	0,00	0,00	19 460,00	19 460,00
6064	Fournitures administratives	18 800,00	0,00		19 750,00	0,00	0,00	19 750,00	19 750,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	21 815,00	0,00		21 460,00	0,00	0,00	21 460,00	21 460,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	310,00	0,00		260,00	0,00	0,00	260,00	260,00
6067	Fournitures scolaires	20 350,00	0,00		19 960,00	0,00	0,00	19 960,00	19 960,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	246 550,00	0,00		319 510,00	0,00	0,00	319 510,00	319 510,00
6132	Locations immobilières	14 000,00	0,00		23 000,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00
61351	Matériel roulant	6 905,00	0,00		6 700,00	0,00	0,00	6 700,00	6 700,00
61358	Autres	64 060,00	0,00		51 100,00	0,00	0,00	51 100,00	51 100,00
614	Charges locatives et de copropriété	78 500,00	0,00		80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
61521	Entretien terrains	107 800,00	0,00		111 500,00	0,00	0,00	111 500,00	111 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	68 000,00	0,00		89 500,00	0,00	0,00	89 500,00	89 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	0,00		23 000,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	8 000,00	0,00		8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
61551	Entretien matériel roulant	40 000,00	0,00		35 600,00	0,00	0,00	35 600,00	35 600,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 700,00	0,00		5 200,00	0,00	0,00	5 200,00	5 200,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés		Vote) III = I + II
			I					hors AE		
6156	Maintenance	157 400,00	0,00		155 850,00	0,00	0,00	155 850,00	155 850,00	
6161	Multirisques	10 000,00	0,00		9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	25 000,00	0,00		35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	
6168	Autres primes d'assurance	2 000,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	
617	Etudes et recherches	30 000,00	0,00		13 000,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	
6182	Documentation générale et technique	15 605,00	0,00		13 510,00	0,00	0,00	13 510,00	13 510,00	
6184	Versements à des organismes de formation	55 000,00	0,00		57 100,00	0,00	0,00	57 100,00	57 100,00	
6188	Autres frais divers	5 300,00	0,00		4 050,00	0,00	0,00	4 050,00	4 050,00	
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	
62268	Autres honoraires, conseils	27 000,00	0,00		48 000,00	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	211 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
6231	Annonces et insertions	10 800,00	0,00		9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	
6232	Fêtes et cérémonies	25 650,00	0,00		24 350,00	0,00	0,00	24 350,00	24 350,00	
6234	Réceptions	400,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
6236	Catalogues et imprimés	41 200,00	0,00		43 650,00	0,00	0,00	43 650,00	43 650,00	
6237	Publications	1 500,00	0,00		120,00	0,00	0,00	120,00	120,00	
6238	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6247	Transports collectifs	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	
6248	Divers	50 810,00	0,00		51 870,00	0,00	0,00	51 870,00	51 870,00	
6251	Voyages, déplacements et missions	3 000,00	0,00		2 800,00	0,00	0,00	2 800,00	2 800,00	
6255	Frais de déménagement	3 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
6261	Frais d'affranchissement	50 000,00	0,00		55 000,00	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	
6262	Frais de télécommunications	34 500,00	0,00		24 000,00	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	2 600,00	0,00		2 600,00	0,00	0,00	2 600,00	2 600,00	
6281	Concours divers (cotisations)	26 405,00	0,00		23 620,00	0,00	0,00	23 620,00	23 620,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	15 000,00	0,00		12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	
6284	Redevances pour services rendus	14 000,00	0,00		14 000,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6288	Autres services extérieurs	39 660,00	0,00		38 580,00	0,00	0,00	38 580,00	38 580,00	
63512	Taxes foncières	32 000,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	10 500,00	0,00		600,00	0,00	0,00	600,00	600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	5 465 000,00	0,00		5 682 000,00	0,00		5 682 000,00	5 682 000,00
6218	Autre personnel extérieur	35 100,00	0,00		29 400,00	0,00		29 400,00	29 400,00
6331	Versement mobilité	65 850,00	0,00		65 400,00	0,00		65 400,00	65 400,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	17 500,00	0,00		17 883,00	0,00		17 883,00	17 883,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	61 378,00	0,00		63 230,00	0,00		63 230,00	63 230,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	20 512,00	0,00		12 970,00	0,00		12 970,00	12 970,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 929 941,00	0,00		1 919 700,00	0,00		1 919 700,00	1 919 700,00
64112	SFT, indemnité de résidence	42 950,00	0,00		41 130,00	0,00		41 130,00	41 130,00
64113	NBI	30 607,00	0,00		34 850,00	0,00		34 850,00	34 850,00
64116	Indemnités de licenciement	11 000,00	0,00		6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00
64118	Autres indemnités	492 800,00	0,00		519 780,00	0,00		519 780,00	519 780,00
64131	Rémunérations	1 065 581,00	0,00		1 035 689,00	0,00		1 035 689,00	1 035 689,00
64132	SFT, indemnité de résidence	33 050,00	0,00		28 025,00	0,00		28 025,00	28 025,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		26 600,00	0,00		26 600,00	26 600,00
64138	Primes et autres indemnités	126 970,00	0,00		149 200,00	0,00		149 200,00	149 200,00
6415	Congés payés	34 758,00	0,00		44 244,00	0,00		44 244,00	44 244,00
6417	Rémunérations des apprentis	24 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6431	Personnel pris en charge	24 900,00	0,00		10 100,00	0,00		10 100,00	10 100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	528 100,00	0,00		700 750,00	0,00		700 750,00	700 750,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	643 270,00	0,00		736 810,00	0,00		736 810,00	736 810,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	55 580,00	0,00		56 108,00	0,00		56 108,00	56 108,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	107 531,00	0,00		76 400,00	0,00		76 400,00	76 400,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 459,00	0,00		3 290,00	0,00		3 290,00	3 290,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	4 000,00	0,00		500,00	0,00		500,00	500,00
6472	Prestations familiales directes	0,00	0,00		3 666,00	0,00		3 666,00	3 666,00
64731	Allocations chômage versées directement	42 600,00	0,00		40 947,00	0,00		40 947,00	40 947,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	21 750,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	23 840,00	0,00		20 357,00	0,00		20 357,00	20 357,00
6478	Autres charges sociales diverses	17 473,00	0,00		18 300,00	0,00		18 300,00	18 300,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés		Vote) III = I + II
								Crédits gérés hors AE		
6488	Autres	0,00	0,00		20 671,00	0,00		20 671,00	20 671,00	
014	Atténuations de produits	156 000,00	0,00		122 500,00	0,00		122 500,00	122 500,00	
703894	Reversements/forfait post-stationnement	1 000,00	0,00		500,00	0,00		500,00	500,00	
739116	Prél. article 55 de la loi SRU	19 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	48 000,00	0,00		48 000,00	0,00		48 000,00	48 000,00	
7398	Revers., restitutions et prél. divers	88 000,00	0,00		74 000,00	0,00		74 000,00	74 000,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 228 000,00	0,00	0,00	1 234 000,00	0,00	0,00	1 234 000,00	1 234 000,00	
65131	Bourses	1 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	
65138	Autres secours	1 800,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
65311	Indemnités de fonction	115 000,00	0,00		116 000,00	0,00	0,00	116 000,00	116 000,00	
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
65313	Cotisations de retraite	5 700,00	0,00		6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	6 200,00	0,00		8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	
65315	Formation	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	200,00	0,00		200,00	0,00	0,00	200,00	200,00	
6541	Créances admises en non-valeur	2 500,00	0,00		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	
6542	Créances éteintes	2 500,00	0,00		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	
65568	Autres contributions	0,00	0,00		390,00	0,00	0,00	390,00	390,00	
65574	Contrib.au titre de la politique habitat	4 300,00	0,00		8 500,00	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00	
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6561	Organismes de regroupement	4 050,00	0,00		4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	4 600,00	0,00		3 510,00	0,00	0,00	3 510,00	3 510,00	
657348	Subv. fonct. autres communes	1 700,00	0,00		400,00	0,00	0,00	400,00	400,00	
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	800 000,00	0,00		800 000,00	0,00	0,00	800 000,00	800 000,00	
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	258 250,00	0,00		258 000,00	0,00	0,00	258 000,00	258 000,00	
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	10 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
65818	Autres	7 700,00	0,00		8 200,00	0,00	0,00	8 200,00	8 200,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	500,00	0,00		800,00	0,00	0,00	800,00	800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		9 537 000,00	0,00	0,00	9 524 500,00	0,00	0,00	9 524 500,00	9 524 500,00
66	Charges financières	130 000,00	0,00		107 500,00	0,00		107 500,00	107 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	133 100,00	0,00		110 138,30	0,00		110 138,30	110 138,30
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 100,00	0,00		-4 105,41	0,00		-4 105,41	-4 105,41
6688	Autres	1 000,00	0,00		1 467,11	0,00		1 467,11	1 467,11
67	Charges spécifiques (4)	10 000,00	0,00		10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	0,00		10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		140 000,00	0,00	0,00	117 500,00	0,00		117 500,00	117 500,00
Total des dépenses réelles		9 677 000,00	0,00	0,00	9 642 000,00	0,00	0,00	9 642 000,00	9 642 000,00
023	Virement à la section d'investissement	279 000,00			152 000,00	0,00		152 000,00	152 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	700 000,00			660 000,00	0,00		660 000,00	660 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	700 000,00			660 000,00	0,00		660 000,00	660 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		979 000,00			812 000,00	0,00		812 000,00	812 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	24 321,64
Montant des ICNE de l'exercice N-1	28 427,05
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-4 105,41

COMMUNE DE LA TRONCHE - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2025

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le



ID : 038-213805161-20250409-DEL17_25-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 656 000,00	0,00	10 454 000,00	0,00	10 454 000,00
013	Atténuations de charges (3)	42 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	42 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	940 000,00	0,00	975 000,00	0,00	975 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
70323	Red. occupation dom. public	13 000,00	0,00	13 000,00	0,00	13 000,00
70383	Redevance de stationnement	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
70384	Forfait de post-stationnement	70 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	39 000,00	0,00	25 300,00	0,00	25 300,00
70631	Redevances services à caractère sportif	125 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	99 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	358 000,00	0,00	369 000,00	0,00	369 000,00
706888	Autres	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	21 000,00	0,00	24 000,00	0,00	24 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	2 000,00	0,00	1 700,00	0,00	1 700,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	9 000,00	0,00	9 000,00	0,00	9 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	19 000,00	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	375 000,00	0,00	377 000,00	0,00	377 000,00
73211	Attribution de compensation	117 000,00	0,00	119 000,00	0,00	119 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	202 000,00	0,00	202 000,00	0,00	202 000,00
73221	FNGIR	56 000,00	0,00	56 000,00	0,00	56 000,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	7 190 000,00	0,00	7 283 000,00	0,00	7 283 000,00
73111	Impôts directs locaux	6 415 000,00	0,00	6 555 000,00	0,00	6 555 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	350 000,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
73134	Taxe sur les déchets stockés	294 000,00	0,00	247 000,00	0,00	247 000,00




Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Voté Publié l'assemblée II	Total Levraut III = I + II
73141	Accise sur l'électricité	130 000,00	0,00	130 000,00	0,00	130 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
74	Dotations et participations (3)	1 851 000,00	0,00	1 710 000,00	0,00	1 710 000,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	225 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
741121	DSR des communes	102 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	9 000,00	0,00	9 590,00	0,00	9 590,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	10 000,00	0,00	6 760,00	0,00	6 760,00
74741	Participation communes membres du GFP	294 000,00	0,00	265 000,00	0,00	265 000,00
747818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	147 000,00	0,00	172 650,00	0,00	172 650,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748312	D.C.R.T.P.	21 000,00	0,00	16 000,00	0,00	16 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	862 000,00	0,00	870 000,00	0,00	870 000,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	178 000,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	75 000,00	0,00	64 000,00	0,00	64 000,00
752	Revenus des immeubles	70 000,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
75888	Autres	5 000,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
Total des recettes de gestion des services		10 473 000,00	0,00	10 449 000,00	0,00	10 449 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	180 000,00		0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	180 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		10 653 000,00	0,00	10 449 000,00	0,00	10 449 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	3 000,00		5 000,00	0,00	5 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte resultat	3 000,00		5 000,00	0,00	5 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		3 000,00		5 000,00	0,00	5 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
--------------	------

Compensation	0,00
Montant net	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
 Reçu en préfecture le 09/04/2025
 Publié le 
 ID : 038-213805161-20250409-DEL17_25-DE

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		530 000,00	840 161,75	0,00	104 800,00	738 650,00	318 060,00	43 664,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 910,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	530 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	71 157,75	0,00	104 800,00	45 250,00	158 150,00	43 664,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	766 004,00	0,00	0,00	693 400,00	100 000,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 267 981,16	121 000,00	0,00	0,00	290 000,00	40 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 505 981,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	60 000,00	121 000,00	0,00	0,00	290 000,00	40 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	702 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		1 133 291,00	6 000,00	109 100,00	8 500,00		3 832 226,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		59 910,00
16	Emprunts et dettes assimilées	500,00	0,00	0,00	0,00		530 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	26 000,00	0,00	15 500,00	0,00		44 500,00
204	Subventions d'équipement versées	411 491,00	0,00	15 000,00	0,00		426 491,00
21	Immobilisations corporelles	445 300,00	6 000,00	49 500,00	8 500,00		932 321,75
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	250 000,00	0,00	29 100,00	0,00		1 838 504,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		500,00	0,00	225 000,00	0,00		2 944 481,16
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 505 981,16
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	225 000,00	0,00		736 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	500,00	0,00	0,00	0,00		702 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Berser
Levrault

Publié le 9

ID : 038-213805161-20250409-DÉL17_25-DE

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports		
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		530 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers	530 000,00
RECETTES		2 267 981,16
102	Dotations et fonds d'investissement	267 030,39
106	Réserves	1 238 950,77
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	60 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers	702 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		132 557,75	0,00	16 000,00	0,00	691 604,00
203	Frais d'études, recherche, développement	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	19 557,75	0,00	0,00	0,00	25 600,00
231	Immobilisations corporelles en cours	100 000,00	0,00	0,00	0,00	666 004,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	121 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	121 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	840 161,75
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 157,75
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	766 004,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	38 800,00	0,00	0,00	66 000,00	104 800,00
215	Installat ^e , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	66 000,00	66 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	38 800,00	0,00	0,00	0,00	38 800,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
DEPENSES		1 750,00	707 400,00	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	3 000,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	1 750,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	693 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	290 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	290 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	738 650,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	13 250,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	693 400,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AT.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	3 000,00	9 900,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	7 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	3 000,00	2 800,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32									
		Sports (autres que scolaires)							327		
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	Soutien aux sportifs			
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs	
DEPENSES		74 650,00	0,00	144 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
213	Constructions	69 650,00	0,00	40 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
218	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	3 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	



Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		71 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	318 060,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	59 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 910,00
213	Constructions	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 550,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 100,00
218	Autres immobilisations corporelles	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 500,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AT.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 664,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 664,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 664,00	
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 664,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AT.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
			DEPENSES		0,00	506 300,00	148 000,00	67 000,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	301 491,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	118 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	32 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	45 100,00	25 000,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	153 200,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	500,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 133 291,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	411 491,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 100,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 200,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AT.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		39 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 500,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 500,00
218	Autres immobilisations corporelles	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 100,00	0,00	0,00	109 100,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 500,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	25 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 100,00	0,00	0,00	29 100,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225 000,00	0,00	0,00	225 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225 000,00	0,00	0,00	225 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AT.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat ⁿ , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						838
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		305 120,00	2 595 910,00	0,00	584 390,00	1 801 462,00	990 892,00	827 205,00	0,00
011	Charges à caractère général	55 910,00	368 060,00	0,00	207 550,00	385 810,00	378 100,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 845 455,00	0,00	376 340,00	1 415 652,00	602 592,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	122 000,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 710,00	382 395,00	0,00	0,00	0,00	10 200,00	827 205,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	107 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		8 855 590,00	351 050,00	0,00	231 500,00	547 400,00	328 460,00	24 000,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	19 500,00	0,00	1 500,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	35 000,00	0,00	230 000,00	369 000,00	277 000,00	24 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	377 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	7 283 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 195 590,00	293 550,00	0,00	0,00	170 400,00	50 460,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	2 430 011,00	20 500,00	71 510,00	15 000,00		9 642 000,00
011	Charges à caractère général	0,00	988 050,00	16 500,00	71 020,00	15 000,00		2 486 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 441 961,00	0,00	0,00	0,00		5 682 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		122 500,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	4 000,00	490,00	0,00		1 234 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		107 500,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	80 000,00	0,00	31 000,00	0,00		10 449 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00		40 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	9 000,00	0,00	31 000,00	0,00		975 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		377 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 283 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 710 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00		64 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		305 120,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	310,00
611	Contrats de prestations de services	10 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00
628	Divers	14 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	30 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	600,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	5 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	3 910,00
658	Charges diverses de gestion courante	800,00
661	Charges d'intérêts	106 032,89
668	Autres charges financières	1 467,11
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	122 000,00
RECETTES		8 855 590,00
731	Fiscalité locale	7 283 000,00
732	Fiscalité reversée	377 000,00
741	D.G.F.	300 000,00
744	FCTVA	9 590,00
748	Autres attributions et participations	886 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		1 603 128,00	0,00	32 500,00	588 887,00	179 075,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	30 430,00	0,00	500,00	7 500,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	51 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	33 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	34 200,00	0,00	32 000,00	13 300,00	0,00
618	Divers	31 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	30 070,00	0,00	0,00	7 700,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	74 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	36 030,00	0,00	0,00	14 200,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	848 902,00	0,00	0,00	381 500,00	0,00
643	Rémunération du personnel privé d'emploi	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	345 430,00	0,00	0,00	153 600,00	0,00
647	Autres charges sociales	40 906,00	0,00	0,00	3 887,00	0,00
648	Autres charges de personnel	6 300,00	0,00	0,00	4 700,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	179 075,00
658	Charges diverses de gestion courante	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		42 860,00	0,00	25 000,00	283 190,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	12 500,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
747	Participations	27 360,00	0,00	0,00	266 190,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE LA TRONCHE - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2025

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le



ID : 038-213805161-20250409-DEL17_25-DE



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						035 Conseil de territoire	038 Autres instances	
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire			038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports				
DEPENSES		132 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
643	Rémunération du personnel privé d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
653	Indemnités	132 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

ID : 038-213805161-20250409-DEL17_25-DE



Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						035 Conseil de territoire	038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034				
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.				
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports			
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 595 910,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 430,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 760,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 600,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 500,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 770,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 230,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 230 402,00
643	Rémunération du personnel privé d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	499 030,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 793,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 200,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	239 195,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	351 050,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 500,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	293 550,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le



ID : 038-213805161-20250409-DEL17_25-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AZ.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	534 190,00	0,00	0,00	50 200,00	584 390,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	7 150,00	0,00	0,00	5 500,00	12 650,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	33 000,00	0,00	0,00	20 000,00	53 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	14 000,00	0,00	0,00	23 000,00	37 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	44 500,00	0,00	0,00	0,00	44 500,00
618	Divers	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	41 000,00	0,00	0,00	0,00	41 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	5 200,00	0,00	0,00	0,00	5 200,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	8 890,00	0,00	0,00	0,00	8 890,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	274 950,00	0,00	0,00	0,00	274 950,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	88 700,00	0,00	0,00	0,00	88 700,00
647	Autres charges sociales	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
648	Autres charges de personnel	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00
RECETTES		0,00	1 500,00	0,00	0,00	230 000,00	231 500,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00	230 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AZ.93Z

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
DEPENSES		245 300,00	697 900,00	51 160,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	24 450,00	9 100,00	14 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	4 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	12 400,00	0,00	210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	350,00	800,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	4 020,00	17 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	150,00	3 980,00	18 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	7 150,00	16 800,00	0,00	2 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	124 210,00	457 500,00	0,00	43 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	68 070,00	198 200,00	0,00	21 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	2 570,00	4 000,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	3 500,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												258 Autres
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	250 400,00	0,00	0,00	0,00	486 702,00	0,00	1 801 462,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	240 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	3 400,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	53 200,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 950,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 610,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 750,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 450,00	0,00	42 070,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	23 230,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 900,00	0,00	42 750,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	303 800,00	0,00	929 410,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	139 050,00	0,00	426 920,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00	0,00	10 170,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 602,00	0,00	6 402,00
RECETTES		0,00	0,00	423 200,00	0,00	0,00	0,00	110 200,00	0,00	547 400,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	8 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	281 000,00	0,00	0,00	0,00	88 000,00	0,00	369 000,00
747	Participations	0,00	0,00	72 200,00	0,00	0,00	0,00	19 200,00	0,00	100 400,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AZ.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		14 300,00	284 700,00	12 700,00	246 491,00	0,00	4 950,00	79 535,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	68 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 000,00	5 100,00	400,00	23 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	48 500,00	12 000,00	7 900,00	0,00	4 950,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	50,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	50,00	400,00	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 400,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	500,00	21 000,00	300,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	520,00	2 900,00	0,00	6 100,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	7 880,00	81 100,00	0,00	139 491,00	0,00	0,00	32 835,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	3 700,00	30 400,00	0,00	59 600,00	0,00	0,00	13 400,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	600,00	1 500,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	2 300,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	500,00	0,00	500,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	8 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	31 000,00	0,00	3 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
706	Prestations de services	0,00	25 000,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	5 000,00	0,00	1 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		550,00	0,00	291 066,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	150,00	0,00	13 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	87 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	400,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	6 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	128 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	51 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	1 866,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le



ID : 038-213805161-20250409-DEL17_25-DE



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		54 100,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	990 892,00
604	Achats d'études, prestations de services	20 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 300,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	5 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 900,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 350,00
613	Locations	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 250,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 950,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 950,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 400,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	24 900,00
624	Transports biens, transports collectifs	9 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 800,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
628	Divers	15 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 120,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	389 406,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 100,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 466,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 200,00
RECETTES		143 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	328 460,00
706	Prestations de services	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	275 300,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
747	Participations	43 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 460,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		312 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	496 000,00	0,00
655	Contributions obligatoires	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	304 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	496 000,00	0,00
RECETTES		24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	18 705,00	0,00	0,00	0,00	827 205,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	18 705,00	0,00	0,00	0,00	818 705,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
			DEPENSES	0,00	1 473 169,00	444 819,00	73 000,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	450 850,00	26 000,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	5 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	17 000,00	1 200,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	190 900,00	73 350,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
618	Divers	0,00	11 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	22 150,00	9 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	516 150,00	235 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
643	Rémunération du personnel privé d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	211 358,00	95 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	11 561,00	3 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	500,00	1 269,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
643	Rémunération du personnel privé d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	335 973,00	0,00	2 430 011,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	538 450,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 600,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 200,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	272 250,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 100,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 450,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	9 143,00	0,00	40 493,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	229 700,00	0,00	981 050,00
643	Rémunération du personnel privé d'emploi	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	94 550,00	0,00	401 108,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	2 280,00	0,00	17 241,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	1 969,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 250,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	20 500,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 250,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
628	Divers	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00
656	Participations	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		33 870,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 500,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	12 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
611	Contrats de prestations de services	21 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
628	Divers	270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	5 640,00	0,00	0,00	71 510,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	23 700,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	30 800,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00	0,00	0,00	520,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	390,00	0,00	0,00	390,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AZ.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
					DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						838 Autres transports
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.




IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					8 670 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					8 670 000,00									
001086301	CREDIT AGRICOLE	13/07/2006		17/08/2006	1 200 000,00	F		4,090	4,491		A	X Echéance constante		A-1
0232/101/000	SOCIETE GENERALE	13/07/2006		15/09/2012	840 000,00	F		4,950	2,669		A	X Division Echeance Constante		A-1
5000357/3258516	CAISSE EPARGNE FRAIS CB	25/08/2007		25/08/2007	1 500 000,00	F		4,500	4,493		T	C		A-1
8715470	CAISSE EPARGNE FRAIS CB	14/10/2010		25/04/2011	750 000,00	F		2,950	3,003		T	P		A-1
A0110B01	CAISSE EPARGNE FRAIS CB	14/10/2010		25/01/2013	750 000,00	R	EURIBOR	0,733	0,811		T	P		A-1
A0122211000	CAISSE EPARGNE FRAIS CB	22/09/2022		20/01/2023	430 000,00	F		2,770	2,771		A	X Echéance constante		A-1
A0123070000	CAISSE EPARGNE FRAIS CB	22/04/2023		28/07/2023	1 900 000,00	F		3,900	3,900		T	C		A-1
MON279314EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	18/03/2013		01/08/2013	300 000,00	F		3,970	4,024		T	X Echéance constante		A-1
MON502845EUR	LA BANQUE POSTALE	09/03/2015		01/07/2015	1 000 000,00	F		1,440	1,440		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
 Reçu en préfecture le 09/04/2025
 Publié le 
 ID : 038-213805161-20250409-DEL17_25-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00												
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00												
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					0,00												
Total général					8 670 000,00												

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 311 005,54					529 033,24	109 921,07	0,00	24 321,64
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 311 005,54					529 033,24	109 921,07	0,00	24 321,64
001086301		0,00	A-1	82 431,67	0,58	F		4,491	82 431,67	3 371,46	0,00	0,00
0232/101/000		0,00	A-1	120 000,00	1,58	F		2,669	60 000,00	5 016,00	0,00	136,40
5000357/3258516		0,00	A-1	83 333,56	0,83	F		4,493	83 333,56	2 372,42	0,00	0,00
8715470		0,00	A-1	283 167,77	6,00	F		3,003	41 885,31	8 002,13	0,00	1 333,93
A0110B01		0,00	A-1	156 662,27	2,75	R	EURIBOR	0,811	51 838,79	5 617,37	0,00	816,94
A0122211000		0,00	A-1	374 595,87	12,00	F		2,771	24 330,68	10 376,31	0,00	9 190,28
A0123070000		0,00	A-1	1 757 500,00	18,25	F		3,900	95 000,00	67 153,13	0,00	11 346,57
MON279314EUR		0,00	A-1	86 647,86	3,33	F		4,024	23 546,55	3 092,25	0,00	417,52
MON502845EUR		0,00	A-1	366 666,54	5,25	F		1,440	66 666,68	4 920,00	0,00	1 080,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 311 005,54					529 033,24	109 921,07	0,00	24 321,64

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

COMMUNE DE LA TRONCHE - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2025

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le



ID : 038-213805161-20250409-DEL17_25-DE



IV
DT4

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 311 005,54	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV
B1.5

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500.00 €		16-10-2023
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	5	16/10/2023
L	2031 Frais d'études	5	16/10/2023
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	16/10/2023
L	2033 Frais d'insertion	5	16/10/2023
L	204111 Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5	16/10/2023
L	204112 Etat - Bâtiments et installations	30	16/10/2023
L	204113 Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	16/10/2023
L	204121 Régions - Biens mobiliers, matériel et études	15	16/10/2023
L	204122 Régions - Bâtiments et installations	30	16/10/2023
L	204123 Régions - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	16/10/2023
L	204131 Départements - Biens mobiliers, matériel et études	5	16/10/2023
L	204132 Départements - Bâtiments et installations	30	16/10/2023
L	204133 Départements - Projets infrastructures d'intérêt national	40	16/10/2023
L	2041411 Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	5	16/10/2023
L	2041412 Communes du GFP - Bâtiments et installations	30	16/10/2023
L	2041413 Communes GFP-Projets infrastructures d'intérêt national	40	16/10/2023
L	2041481 Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	5	16/10/2023
L	2041482 Autres communes - Bâtiments et installations	30	16/10/2023
L	2041483 Autres communes-Projets infrastructures intérêt national	40	16/10/2023
L	2041511 GFP de rattachement-Biens mobiliers, matériel et études	5	16/10/2023
L	2041512 GFP de rattachement - Bâtiments et installations	30	16/10/2023
L	2041513 GFP rattachement-Projets infrastructure intérêt national	40	16/10/2023
L	20415311 CDE - Biens mobiliers, matériel et études	5	16/10/2023
L	20415312 CDE - Bâtiments et installations	30	16/10/2023
L	20415313 CDE - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	16/10/2023
L	20415321 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	5	16/10/2023
L	20415322 CCAS - Bâtiments et installations	30	16/10/2023
L	20415323 CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	16/10/2023
L	20415331 SPA - Biens mobiliers, matériel et études	5	16/10/2023
L	20415332 SPA - Bâtiments et installations	30	16/10/2023
L	20415333 SPA - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	16/10/2023



Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	20415341 SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	5	16/10/2023
L	20415342 SPIC - Bâtiments et installations	30	16/10/2023
L	20415343 SPIC - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	16/10/2023
L	2041581 Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	5	16/10/2023
L	2041582 Autres groupements - Bâtiments et installations	30	16/10/2023
L	2041583 Autres groupements-Projets infrastructure intérêt national	40	16/10/2023
L	2041611 CDE - Biens mobiliers, matériel et études	5	16/10/2023
L	2041612 CDE - Bâtiments et installations	30	16/10/2023
L	2041613 CDE - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	16/10/2023
L	2041621 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	5	16/10/2023
L	2041622 CCAS - Bâtiments et installations	30	16/10/2023
L	2041623 CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	16/10/2023
L	2041631 SPA - Biens mobiliers, matériel et études	5	16/10/2023
L	2041632 SPA - Bâtiments et installations	30	16/10/2023
L	2041633 SPA - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	16/10/2023
L	2041641 SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	5	16/10/2023
L	2041642 SPIC - Bâtiments et installations	30	16/10/2023
L	2041643 SPIC - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	16/10/2023
L	204171 Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	5	16/10/2023
L	204172 Autres EPL - Bâtiments et installations	30	16/10/2023
L	204173 Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	16/10/2023
L	204181 Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	5	16/10/2023
L	204182 Autres org publics - Bâtiments et installations	30	16/10/2023
L	204183 Autres org publics-Projets infrastr. d'intérêt national	40	16/10/2023
L	20421 Privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	16/10/2023
L	20422 Privé - Bâtiments et installations	30	16/10/2023
L	20423 Privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	16/10/2023
L	20431 Subv. éts scol. - Biens mobiliers, matériel et études	5	16/10/2023
L	20432 Subv. éts scol. - Bâtiments et installations	30	16/10/2023
L	20433 Subv. éts scol. - Projets d'infrastructure d'intérêt natio	40	16/10/2023
L	2046	30	16/10/2023
L	2051 Concessions et droits similaires	5	16/10/2023
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	5	16/10/2023
L	2121 Plantations arbres et arbustes	10	16/10/2023
L	2128 Autres agencement et aménagement terrains	10	16/10/2023
L	21321 Constructions immeubles de rapport	50	16/10/2023
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	10	16/10/2023
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	10	16/10/2023



Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	8	16/10/2023
L	2181 Installations générales, agencements divers	10	16/10/2023
L	21821 Matériel de transport ferroviaire	10	16/10/2023
L	21828 Autres matériels de transport	10	16/10/2023
L	21831 Matériel informatique scolaire	5	16/10/2023
L	21838 Autre matériel informatique	5	16/10/2023
L	21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire	10	16/10/2023
L	21848 Autre matériel de bureau et mobilier	10	16/10/2023
L	2185 Matériel de téléphonie	5	16/10/2023
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	16/10/2023



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		5 682,67	5 682,67	0,00	5 682,67
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		5 682,67	5 682,67	0,00	5 682,67
RETARD DE PAIEMENT	0,00	13/12/2021	5 682,67	5 682,67	0,00	5 682,67
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		5 682,67	5 682,67	0,00	5 682,67
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
 Reçu en préfecture le 09/04/2025
 Publié le 09/04/2025
 ID : 038-213805161-20250409-DEL17_25-DE

Berser
Levrault

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLD E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		5 682,67	5 682,67	0,00	5 682,67

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS****B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Provisions pour dépréciation des comptes de débiteurs divers	RETARD DE PAIEMENT	5 682,67	2	5 682,67	0,00	0,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.



IV
BP

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	3 029 518,38	1 552 157,12	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.



IV
57,5

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					3 029 518,38	1 552 157,12										48 854,19	115 590,58	
GRENOBLE HABITAT	2001	X Echéance constante	ACQUISITION TERRAIN PONT BOTTU	CAISSE DES DEPOTS ETCONSIGNATION	55 574,57	36 906,22	26,92	A	R	3,700	R	2,950	-			1 088,73	1 034,69	
GRENOBLE HABITAT	2001	X Echéance constante	CONSTRUCTION LOGEMENTS PONT BOTTU	CAISSE DES DEPOTS ETCONSIGNATION	107 449,18	41 483,11	8,92	A	R	3,700	R	2,950	-			1 223,75	3 778,21	
GRENOBLE HABITAT	2001	X Echéance constante	CONSTRUCTION LOGEMENTS PONT BOTTU	CAISSE DES DEPOTS ETCONSIGNATION	710 163,23	285 254,55	8,92	A	R	4,200	R	3,450	-			9 841,28	25 423,39	
GRENOBLE HABITAT	2005	X Echéance constante	TRAVAUX RUE DOYEN GOSSE	CAISSE DES DEPOTS ETCONSIGNATION	355 384,00	192 052,48	12,08	A	R	3,400	R	3,400	-			6 529,78	11 993,91	
GRENOBLE HABITAT	2005	X Echéance constante	TRAVAUX RUE DOYEN GOSSE	CAISSE DES DEPOTS ETCONSIGNATION	23 621,00	12 364,58	12,08	A	R	2,950	R	2,950	-			364,76	794,15	



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
GRENOBLE HABITAT	2005	X Echéance constante	TRAVAUX MAQUIS DU GRESIVAUDAN	CAISSE DES DEPOTS ETCONSIGNATION	254 365,00	137 461,01	12,08	A	R	3,400	R	3,400	-		4 673,67	8 584,60		
GRENOBLE HABITAT	2001	X Echéance constante	ACQUISITION TERRAIN PONT BOTTU	CAISSE DES DEPOTS ETCONSIGNATION	236 778,82	161 857,18	26,92	A	R	4,200	R	3,450	-		5 584,07	4 283,17		
GRENOBLE HABITAT	2008	X Echéance constante	CONSTRUCTION PARKINGS PARC MONT RACHAIS	BANQUE POPULAIRE DES ALPES	425 000,00	108 872,99	3,42	M	F	4,500	F	4,500	-		4 327,73	27 937,39		
GRENOBLE HABITAT	2005	X Echéance constante	TRAVAUX CHEMIN DE LA CARRONNERIE	CAISSE DES DEPOTS ETCONSIGNATION	35 602,00	18 635,96	12,08	A	R	2,950	R	2,950	-		549,76	1 196,98		
GRENOBLE HABITAT	2020	X Echéance constante	ACQUISITION ET RENOVATION LOGEMENTS	CAISSE EPARGNE FRAIS CB	242 914,58	168 455,35	9,58	T	F	0,980	F	0,980	-		1 591,74	16 121,93		
SOCIETE DAUPHINOISE POUR L HABIT	2005	X Echéance constante	CONSTRUCTION LOGEMENTS GRANDE TRONCHE	CAISSE DES DEPOTS ETCONSIGNATION	18 383,00	14 413,04	30,17	A	R	2,950	R	2,950	-		425,18	290,68		
SOCIETE DAUPHINOISE POUR L HABIT	2005	X Echéance constante	CONSTRUCTION LOGEMENTS GRANDE TRONCHE	CAISSE DES DEPOTS ETCONSIGNATION	28 643,00	16 861,85	15,17	A	R	2,950	R	2,950	-		497,42	839,84		
SOCIETE DAUPHINOISE POUR L HABIT	2005	X Echéance constante	CONSTRUCTION LOGEMENTS GRANDE TRONCHE	CAISSE DES DEPOTS ETCONSIGNATION	163 975,00	131 858,19	30,17	A	R	3,400	R	3,400	-		4 483,18	2 464,27		
SOCIETE DAUPHINOISE POUR L HABIT	2005	X Echéance constante	CONSTRUCTION LOGEMENTS GRANDE TRONCHE	CAISSE DES DEPOTS ETCONSIGNATION	371 665,00	225 680,61	15,17	A	R	3,400	R	3,400	-		7 673,14	10 847,37		
TOTAL GENERAL					3 029 518,38	1 552 157,12									48 854,19	115 590,58		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	10 449 000,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.



IV
B7.0

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					258 000,00
65741	SUBVENTION	UN AUTRE MONDE	ASSOC UN AUTRE MONDE	Association	6 170,00
65748	SUBVENTION	AVF ACCUEIL MEYLAN	AVF MEYLAN	Association	50,00
65748	SUBVENTION	OMS ASSOCIATIONS	OMS ASSOCIATIONS	Association	4 000,00
65748	SUBVENTION	USEP CARRONNERIE	USEP CARRONNERIE	Association	2 850,00
65748	SUBVENTION	FONDATION PARTAGE ET VIE	FONDATION PARTAGE ET VIE	Autre personne de droit privé	18 705,00
65748	SUBVENTION	SOS MEDITERRANEE	SOS MEDITERRANEE FRANCE	Association	250,00
65748	SUBVENTION	LES JARDINS DES ZENS	LES JARDINS DES ZENS	Association	100,00
65748	SUBVENTION	ECOLE DU CHAT LIBRE	ECOLE DU CHAT LIBRE GRENoble ET AGGLOMERATION	Association	300,00
65748	SUBVENTION	COOPERATIVE MATERNELLE COTEAU	COOP SCOL MATERNELLE COTEAU	Etablissement de droit public	285,00
65748	SUBVENTION	USEP COTEAU	USEP COTEAU	Association	4 020,00
65748	SUBVENTION	ASPTT	ASPTT ATHLETISME	Association	605,00
65748	SUBVENTION	CENTRE DE LOISIRS AGLO	CENTRE DE LOISIRS AGGLO GRENOBLOISE	Association	500,00
65748	SUBVENTION	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Association	130,00
65748	SUBVENTION	CALYPSO PLONGEE	CALYPSO	Association	350,00
65748	SUBVENTION	AA ATTENTE D'ATTRIBUTION	COMMUNE LA TRONCHE	Commune	70 594,00
65748	SUBVENTION	ADTC (TRANSPORT EN COMMUN)	ASSOCIATION DEVELOPPEMENT TRANSPORTS EN COMMUN, VOIES CYCLABLES	Association	250,00
65748	SUBVENTION	TICHODROME	LE TICHODROME	Association	500,00
65748	SUBVENTION	BCTM BASKET FEMININ	BCTM BASKET FEMININ	Association	15 025,00
65748	SUBVENTION	ESMT VOLLEY BALL	ESMT VOLLEY BALL	Association	1 000,00
65748	SUBVENTION	TTT TENNIS DE TABLE	TTT TENNIS DE TABLE	Association	7 645,00
65748	SUBVENTION	ESR FOOTBALL	ESR FOOTBALL	Association	12 130,00
65748	SUBVENTION	LTMB BASKET MASCULIN	LTMB BASKET MASCULIN	Association	5 800,00
65748	SUBVENTION	MEYLAN SKI	MEYLAN SKI	Association	30,00
65748	SUBVENTION	SKI CLUB CHARTROUSIN (SNC BALCON SUD)	SNC BALCON SUD	Association	1 515,00
65748	SUBVENTION	MJC ALLOBROGES	MJC LES ALLOBROGES	Association	1 000,00
65748	SUBVENTION	MEYLAN HAND BALL	MEYLAN HANDBALL	Association	1 055,00
65748	SUBVENTION	TENNIS CLUB	TENNIS CLUB LA TRONCHE	Association	23 516,00
65748	SUBVENTION	ESCALADE CLUB LT	ESCALADE CLUB LA TRONCHE	Association	4 050,00



Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	SUBVENTION	ASSOCIATION MUSICALE LA TRONCHE CULT	ASSOCIATION MUSICALE LA TRONCHE	Association	49 200,00
65748	SUBVENTION	ESPACE MUSICALE GASTON BAUDRY	ESPACE MUSICAL GASTON BAUDRY	Association	1 500,00
65748	SUBVENTION	BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	Association	3 000,00
65748	SUBVENTION	ASSOCIATION DES FAMILLES LA TRONCHE	ASSO DES FAMILLES DE LA TRONCHE	Association	3 545,00
65748	SUBVENTION	EVOLUTION SPIRIT	EVOLUTION SPIRIT EAM	Association	180,00
65748	SUBVENTION	ANCIENS DES MAQUIS DU GRESIVAUDAN (ASSOCIATION NATIONALE)	ANCIENS DES MAQUIS DU GRESIVAUDAN	Association	100,00
65748	SUBVENTION	COOPERATIVE MATERNELLE CARRONNERIE	COOP SCOL MATERNELLE CARRONNERIE	Etablissement de droit public	380,00
65748	SUBVENTION	COOPERATIVE PRIMAIRE LE COTEAU	COOP SCOL PRIMAIRE COTEAU	Etablissement de droit public	840,00
65748	SUBVENTION	COOPERATIVE PRIMAIRE CARRONNERIE	COOP SCOL PRIMAIRE CARRONNERIE	Etablissement de droit public	980,00
65748	SUBVENTION	ASSOCIATION MUSICALE LA TRONCHE SCOL	ASSOCIATION MUSICALE LA TRONCHE	Association	14 050,00
65748	SUBVENTION	HOCKEY CLUB LA TRONCHE	HOCKEY CLUB LA TRONCHE	Association	400,00
65748	SUBVENTION	SOU ECOLE CARRONNERIE	SOU DES ECOLES - CARRONNERIE	Association	1 400,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		38,00	3,00	41,00	24,00	14,00	38,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	7,00	2,00	9,00	5,00	3,00	8,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
ATTACHE	A B	6,00	1,00	7,00	4,00	4,00	8,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR	B	7,00	0,00	7,00	0,00	7,00	7,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		36,00	4,00	40,00	29,00	10,00	39,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	14,00	4,00	18,00	13,00	6,00	19,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
AGENT DE MAITRISE	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
INGENIEUR	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
TECHNICIEN	B	3,00	0,00	3,00	0,00	2,00	2,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
 Reçu en préfecture le 09/04/2025
 Publié le 09/04/2025
 ID : 038-213805161-20250409-DEL17_25-DE

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS P	AGENTS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
AGENT SOCIAL PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ATSEM PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
MEDECIN 1ERE CLASSE	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ETAPS	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	4,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ASSISTANT DE CONSERVATION	B	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		5,00	3,00	8,00	6,00	6,00	12,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	0,00	3,00	3,00	3,00	4,00	7,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ANIMATEUR	B	4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00
FILIERE POLICE (j)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CHEF DE SERVICE DE PM	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
GARDIEN BRIGADIER	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		89,00	14,00	103,00	72,00	30,00	102,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

COMMUNE DE LA TRONCHE - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2025

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le



un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)
ID : 038-213805161-20250409-DEL17_25-DE



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				857 961,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM		11 953,00	A A A	CDD
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM		27 389,00	A A A	CDD
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM		24 927,00	A A A	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		21 688,00	A A A	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		21 598,00	A A A	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		21 849,00	A A A	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		21 688,00	A A A	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		26 407,00	A A A	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		25 833,00	A A A	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		24 508,00	A A A	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		26 297,00	A A A	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		25 527,00	A A A	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		20 606,00	A A A	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		34 160,00	A A A	CDD
ANIMATEUR	B	ANIM		30 348,00	A A A	CDI
ANIMATEUR	B	ANIM		34 863,00	A A A	CDI
ATTACHE	A	ADM		37 943,00	A A A	CDD
ATTACHE	A	ADM		32 894,00	A A A	CDI
ATTACHE	A	ADM		43 458,00	A A A	CDI
ATTACHE	B	ADM		33 113,00	A A A	CDD
INGENIEUR	A	TECH		37 137,00	A A A	CDD
REDACTEUR	B	ADM		37 488,00	A A A	CDI
REDACTEUR	B	ADM		29 419,00	A A A	CDI
REDACTEUR	B	ADM		30 405,00	A A A	CDD
REDACTEUR	B	ADM		25 764,00	A A A	CDD
REDACTEUR	B	ADM		31 071,00	A A A	CDD
REDACTEUR	B	ADM		28 508,00	A A A	CDD
REDACTEUR	B	ADM		27 359,00	A A A	CDD
TECHNICIEN	B	TECH		29 454,00	A A A	CDD
TECHNICIEN	B	TECH		34 307,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				193 210,00		
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		6 412,00	A	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		6 412,00	A	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		10 601,00	A	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		10 549,00	A	CDD



AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat	CDD
			Indice (8)	Euros		
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		6 412,00	A	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		6 412,00	A	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		6 412,00	A	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		6 412,00	A	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		6 412,00	A	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		6 412,00	A	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		10 523,00	A	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		6 412,00	A	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		6 412,00	A	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		10 523,00	A	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		6 412,00	A	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		6 412,00	A	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		6 577,00	A	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		17 264,00	A	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		3 782,00	A	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		1 233,00	A	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		6 412,00	A	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		6 412,00	A	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		6 412,00	A	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		6 412,00	A	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		10 523,00	A	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		2 466,00	A	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		6 577,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				1 051 171,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

COMMUNE DE LA TRONCHE - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2025

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le



ID : 038-213805161-20250409-DEL17_25-DE

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/02/2003 -	GRENOBLE HABITAT	GRENOBLE HABITAT	Société Française	55 574,47
01/02/2003 -	GRENOBLE HABITAT	GRENOBLE HABITAT	Société Française	236 778,82
01/02/2003 -	GRENOBLE HABITAT	GRENOBLE HABITAT	Société Française	107 449,18
01/02/2003 -	GRENOBLE HABITAT	GRENOBLE HABITAT	Société Française	710 163,23
01/08/2005 -	GRENOBLE HABITAT	GRENOBLE HABITAT	Société Française	387 620,00
01/04/2006 -	SOCIETE DAUPHINOISE POUR L HABIT	SOCIETE DAUPHINOISE POUR L HABIT	Société Française	355 384,00
01/04/2006 -	SOCIETE DAUPHINOISE POUR L HABIT	SOCIETE DAUPHINOISE POUR L HABIT		23 621,00
01/04/2006 -	SOCIETE DAUPHINOISE POUR L HABIT	SOCIETE DAUPHINOISE POUR L HABIT	Société Française	254 365,00
01/04/2006 -	SOCIETE DAUPHINOISE DE L'HABITAT	SOCIETE DAUPHINOISE DE L'HABITAT	Société Française	35 602,00
01/05/2006 -	SOCIETE DAUPHINOISE POUR L HABIT	SOCIETE DAUPHINOISE POUR L HABIT	Société Française	163 975,00
01/05/2006 -	SOCIETE DAUPHINOISE POUR L HABIT	SOCIETE DAUPHINOISE POUR L HABIT	Société Française	28 643,00
01/05/2006 -	SOCIETE DAUPHINOISE POUR L HABIT	SOCIETE DAUPHINOISE POUR L HABIT	Société Française	371 665,00
01/05/2006 -	SOCIETE DAUPHINOISE POUR L HABIT	SOCIETE DAUPHINOISE POUR L HABIT	Société Française	18 383,00
01/08/2008 -	SOCIETE DAUPHINOISE POUR L HABIT	SOCIETE DAUPHINOISE POUR L HABIT	Société Française	425 000,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



IV
DITZ

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
COLLECTIVITE	CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE	01/01/1962		SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 997 518,84	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 916 773,25	-1 916 773,25
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	80 745,59	-1 916 773,25

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	1 238 950,77	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	80 745,59	-1 916 773,25
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 319 696,36	-1 916 773,25

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	535 000,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 079 030,39	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	544 030,39	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES****C1.2****DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		535 000,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		530 000,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	530 000,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 000,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	5 000,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES**

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 079 030,39	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		267 030,39	0,00
10222	FCTVA	267 030,39	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		812 000,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	60 012,42	0,00
28041411	<i>Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel</i>	2 888,72	0,00
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	6 886,12	0,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	166 786,26	0,00
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	29 557,55	0,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	3 832,72	0,00
28046	<i>Attributions compensation investissement</i>	43 279,99	0,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	10 162,88	0,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	938,00	0,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	5 967,24	0,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	2 732,72	0,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	44 283,60	0,00
281561	<i>Matériel roulant</i>	2 732,72	0,00
2815731	<i>Matériel roulant</i>	4 504,72	0,00
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	10 778,73	0,00
281578	<i>Autre matériel technique</i>	150,00	0,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	47 343,53	0,00
28162	<i>Biens historiques et culturels mobiliers</i>	0,00	0,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	0,00	0,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	97 008,27	0,00
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	1 150,90	0,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	39 978,50	0,00
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	6 419,08	0,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	19 333,50	0,00
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	6 499,52	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	46 772,31	0,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le Vote (2)
ID : 038-213805161-20250409-DEL17_25-DE

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>152 000,00</i>	<i>0,00</i>

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV

DT

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE



IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET**

D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00



Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

COMMUNE DE LA TRONCHE - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2025

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le



ID : 038-213805161-20250409-DEL17_25-DE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**

D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le MAIRE (1),
A La Tronche, le 01/01/2000Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session
A La Tronche, le 01/01/2000

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

01. SPINDLER Bertrand	
02. PETITCLERC Jean-Luc	
03. BLIN Marie-Claude	
04. CALLENS Benoît	
05. DEBEUNNE Elizabeth	
06. DUPRE Bernard	
07. MIROGLIO Isabelle	
08. RETOUR Nicolas	
09. LEGENDRE Marine	
10. MUNOZ Josette	
11. WOLF Elisabeth	
12. RAFFIN Françoise	
13. DESPRES Pierre	
14. GALLIARD Pascale	
15. NOVARINA Gilles	
16. AUGER Philippe	
17. CREPEAU Alain	
18. BRAZIER Rémy	
19. KAHN Laurence	

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

20. ZAGHRIR Samira	
21. DENDIEVEL Rémy	
22. POUYET Anne-Lyse	
23. DUPUY Jacques	
24. BROISE Isabelle	
25. YTOURNEL Edouard	
26. REDON Jean-François	
27. JANNONE Françoise	
28. VERMOREL Thierry	
29. LE MAROIS Pascale	

Certifié exécutoire par Le MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A La Tronche, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le



ID : 038-213805161-20250409-DEL17_25-DE



BUDGET PRIMITIF COMMUNE - 2025

NOTE DE SYNTHÈSE

Séance du conseil municipal du 07 Avril 2025

1. Vue d'ensemble

La dégradation de la trajectoire des finances publiques françaises conduit l'Etat français à prendre des mesures de redressement des comptes publics et appelle de nouveau les collectivités territoriales à une contribution.

Le budget primitif de la commune, établi avant la promulgation de la loi de finances, intègre des mesures inscrites dans le projet de loi de finances initial et certains amendements et pourra faire l'objet d'ajustements le cas échéant, à réception des notifications de versement de recettes ou de contribution (et notamment le prélèvement au titre du nouveau dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales – DILICO - calculé sur la base d'un indice synthétique de ressources et de charges si celui de la collectivité est supérieur à 110% de l'indice moyen) .

Le projet de budget primitif 2025 s'équilibre en dépenses et en recettes à 16 258 000€ comme suit :

Section de fonctionnement = 10 454 000 €

Section d'investissement = 5 804 000 €

Le budget primitif 2025 diminue de 1,90% en fonctionnement et progresse de 4,35% en investissement par rapport au budget primitif 2024 modifié.

2. Reprise anticipée des résultats 2024

Les résultats 2024 sont repris au budget primitif 2025 de façon anticipée, soit avant l'approbation du compte financier uniquement 2024.

Les résultats suivants sont ainsi provisoires et seront ajustés lors du vote du compte financier unique le cas échéant.

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		1 617 242,77				1 617 242,77
Opérations de l'exercice	2 591 878,35	2 972 154,42	9 379 438,51	10 618 389,28	11 971 316,86	13 590 543,70
TOTAUX	2 591 878,35	4 589 397,19	9 379 438,51	10 618 389,28	11 971 316,86	15 207 786,47
Résultats de clôture		1 997 518,84		1 238 950,77		3 236 469,61
Restes à réaliser	1 916 773,25				1 916 773,25	
TOTAUX CUMULES	1 916 773,25	1 997 518,84		1 238 950,77	1 916 773,25	3 236 469,61
RESULTATS DEFINITIFS		80 745,59		1 238 950,77		1 319 696,36

Evolution des résultats depuis 2019 :

FONCTIONNEMENT	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	7 930	8 155	8 438	9 030	9 123	9 379
Recettes	8 978	9 006	8 722	9 281	10 445	10 618
Résultat de l'exercice	1 048	850	284	251	1 322	1 239
Résultat N-1	608	675	825	1 110	411	0
Résultat de clôture	1 655	1 525	1 109	1 361	1 733	1 239

INVESTISSEMENT	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	1 542	1 500	2 117	1 464	2 502	2 592
Recettes	2 024	2 094	1 419	1 291	3 834	2 972
Résultat de l'exercice	482	594	-698	-173	1 332	380
Résultat N-1	81	563	1 156	458	285	1 617
Résultat de clôture	563	1 157	458	285	1 617	1 997
RAR	603	909	424	794	1 112	1 917

Résultats de cloture F + I hors RAR	2 219	2 682	1 568	1 646	3 350	3 236
--	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Evolution de l'épargne depuis 2019 :

K€	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Produits de fonctionnement courant	8 913	8 650	8 675	9 255	10 326	10 507
Charges de fonctionnement courant	7 119	7 228	7 616	8 429	8 347	8 598
Excédent Brut Courant	1 794	1 423	1 059	826	1 979	1 909
Produits exceptionnels et financiers hors cessions	49	32	22	25	19	109
Charges exceptionnelles et financières hors intérêts	125	3	208	18	7	3
Solde exceptionnel	-77	30	-186	7	12	106
Epargne de gestion	1 717	1 452	873	833	1 991	2 015
Intérêts de la dette	103	90	78,5	67	120	126
Epargne brute	1 614	1 362	795	766	1 871	1 889
Capital de la dette	416	421	398	393	478	523
Epargne nette	1 198	941	397	373	1 393	1 366
Epargne brute / Produits de fonctionnement courant	18%	16%	9%	8%	18%	18%

3. La Section de Fonctionnement : 10 454 000 €

La section de fonctionnement s'équilibre en 2025 à 10 454 000€.

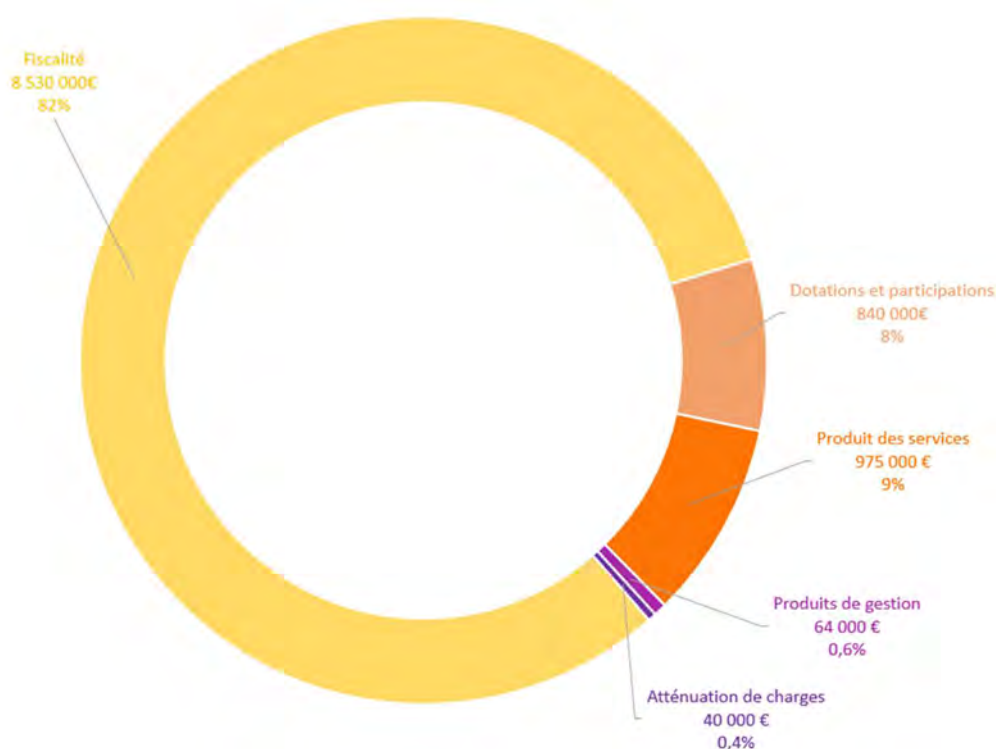
➤ RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Evolution des prévisions depuis 2019 :

Recettes en K€	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Produits des services	908	924	850	868	917	940	975
Produits des impôts	6 475	6 593	6 824	6 286	7 134	7 565	7 660
Dotations et participations	975	879	843	1 739	1 664	1 851	1 710
Produits de gestion	64	73	60	47	68	75	64
Total des produits réels de fonct. Courant stricts	8 423	8 469	8 577	8 940	9 783	10 431	10 409
Atténuation de charges	92	50	50	55	80	42	40
Total des produits réels de fonct. Courant	8 514	8 519	8 627	8 995	9 863	10 473	10 449
Produits financiers et exceptionnels	5	7		5	5	0	0
reprise de provisions				180	180	180	0
Total des produits réels de fonctionnement	8 519	8 526	8 627	9 180	10 048	10 653	10 449
Opérations d'ordre	0					3	5
Report à nouveau - résultats antérieurs	608	675	825	1 110	411	0	0
Total général des recettes de fonctionnement	9 127	9 201	9 452	10 290	10 459	10 656	10 454

Les recettes réelles pour 2025 s'élèvent à 10 449 k€ et sont en baisse de 1,91% par rapport au budget modifié 2024 (10 653k€).

Recettes réelles de fonctionnement



Les recettes réelles de fonctionnement sont issues :

- Pour 4/5 : de la fiscalité dont les contributions directes représentent
- Pour 1/5 : des dotations et subventions (Etat et Caisse d'Allocations Familiales principalement), des produits des services, du domaine, de gestion et des produits exceptionnels.

❖ **Fiscalité : 8 530 000 €**

Le montant prévisionnel des recettes issues de la fiscalité est de 8 530 k€ pour l'année 2025 contre 8 427 k€ au budget primitif modifié 2024, soit une augmentation de 1,22% (+103k€)

Cela regroupe les inscriptions suivantes :

- **Les contributions directes : 6 555 000 €**

Le montant des contributions directes perçues par la commune correspond au produit des bases fiscales établies par les services fiscaux selon les dispositions législatives en vigueur (auxquelles des abattements et des exonérations peuvent s'appliquer), multiplié par les taux, votés par le conseil municipal.

La commune ne perçoit plus la taxe d'habitation sur les résidences principales depuis la mise en œuvre, en 2021, du nouveau schéma de financement des collectivités territoriales actant de la disparition progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Cette perte de produit fiscal a été compensée par la perception de la part de la taxe foncière sur les propriétés bâties, perçue en 2020 par le département sur le territoire communal, avec application d'un coefficient correcteur pour équilibrer la surcompensation.

La taxe d'habitation sur les résidences secondaires continue d'être perçue par la commune.

La municipalité n'augmente pas les taux d'imposition communaux pour 2025 :

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 14,56%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 47,66 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 82,08 %

Le produit fiscal progressera néanmoins en 2025 compte tenu de l'évolution des bases fiscales comme suit :

- ✓ **Evolution forfaitaire** : depuis 2018, conformément aux dispositions de l'article 1518 du code général des impôts, les valeurs locatives foncières (bases d'imposition) sont revalorisées forfaitairement en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) entre les moins de novembre N-2 et N-1.

L'actualisation des bases en 2025 est de 1,7%.

- ✓ **Evolution physique** : reposant sur une progression spontanée des bases cadastrales projetée à +0.5% pour les taxes foncières sur les propriétés bâties.

En 2025, les contributions directes s'élèveraient à 6 555 k€ dont 97% correspondent au produit de taxe foncière sur les propriétés bâties.

- **Les produits de la fiscalité indirecte : 728 000 €**

La fiscalité indirecte comprend :

- ✓ La taxe additionnelle aux droits de mutation (350 k€) : acquittée lors des transactions immobilières, elle dépend fortement du contexte économique. Ainsi, les niveaux élevés des prix de l'immobilier et des taux d'intérêts ont entraîné sa diminution sur l'exercice précédent. Le montant 2024 est reconduit en 2025.
- ✓ La taxe sur les déchets stockés (247 k€) : en diminution par rapport à 2024 compte tenu de la réduction du volume des déchets (-47 k€)
- ✓ La taxe sur la consommation finale d'électricité (130k€)
- ✓ La taxe sur la publicité (1k€)

- **Les produits de la fiscalité transférée : 377 000 €**

Les recettes liées à la fiscalité transférée (ancienne taxe professionnelle) correspondent à l'Attribution de Compensation et à la Dotation de Solidarité Communautaire versée par la métropole et au versement du Fond National de Garantie Individuel de Ressources (FNGIR) par l'Etat.

L'attribution de compensation versée à la commune par Grenoble Alpes Métropole depuis le 1er janvier 2000, dans le cadre du passage en fiscalité professionnelle unique, pour compenser le transfert du produit tronchois de la taxe professionnelle (remplacée, au 1er janvier 2010 par la contribution économique territoriale) fait l'objet depuis 2015 d'une diminution équivalente aux transferts de compétences réalisés entre la commune et la métropole ; le montant des charges transférées étant évalué par la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLECT).

Depuis le 1er janvier 2015, la Métropole est substituée aux communes pour le financement des travaux sur les réseaux électriques. Dans son rapport du 26 novembre 2015, la CLECT a décidé de valoriser certains projets communaux d'enfouissements des réseaux électriques et de proposer ainsi d'appliquer une retenue sur les attributions de compensation des dix communes concernées, dont la commune de La Tronche, sur la base d'un étalement sur 10 ans des dépenses nettes identifiées.

La minoration de l'attribution de compensation de la commune a ainsi été appliquée pendant 10 ans, soit de 2015 à 2024 inclus.

Le dispositif étant arrivé à son terme, le montant de l'attribution de compensation qui sera versée en 2025 à la commune est ainsi majoré de 1 400 € par rapport à 2024.

L'attribution de compensation en 2025 s'élèvera à 119k€.

La Dotation de Solidarité Communautaire est inscrite à un niveau identique à 2024, pour un montant de 202 k€.

Le versement de l'Etat au titre du FNGIR est stable à hauteur de 56 k€.

- **Les compensations fiscales : 870 000 €**

Les compensations d'exonérations sont les allocations par lesquelles l'État prend en charge la diminution de recettes fiscales subie par les collectivités territoriales du fait de l'application d'exonérations ou d'allègements de bases décidés par le législateur.

Elles sont estimées à 870 k€ en 2025 (98% correspondent à la compensation de la valeur locative des établissements industriels applicable en matière de taxes sur les constructions bâties).

❖ Dotations et participations : 840 000 €

Ce chapitre comprend les concours financiers de l'Etat (Dotation globale de fonctionnement notamment), les recettes de la CAF et les subventions versées par d'autres entités.

Le montant prévisionnel des recettes du chapitre est de 840 k€ pour l'année 2025, contre 989 k€ au budget modifié 2024 soit une baisse de 15 % principalement liée à l'encaissement d'un produit exceptionnel en 2024 (bouclier tarifaire sur l'éclairage public) et à la diminution des concours financiers de l'Etat.

- **Dotation globale de fonctionnement (DGF) : 300 000 €**

Les effets de la péréquation verticale opérée par l'Etat en faveur des communes les moins riches impactent les recettes de la commune.

L'effet prélèvement pour péréquation sur la DGF (dotation forfaitaire) est ainsi estimé pour 2025 à 27 k€. Aussi, la DGF qui s'élevait en 2024 à 327 k€ est portée à 300 k€ au budget primitif 2024 soit une baisse de 8,3 %.

Cette somme est inscrite sous toutes réserves et fera l'objet d'un ajustement par décision modificative en cours d'exécution du budget, dès lors que les services de l'Etat notifieront cette recette à la commune, le cas échéant.

- **Variable d'ajustements : 16 000 €**

Les crédits ouverts dans la loi de finances pour 2025 pour la Dotation de Compensation de Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) et la dotation de garantie des Fonds Départementaux de Péréquation de la Taxe Professionnelle (FDPTP), variables d'ajustement des concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales, sont en baisse. Aussi, ce poste est en baisse de 8k€ par rapport à 2024.

- **Autres dotations et participations : 524 000 €**

Les autres dotations et participations reçues sont principalement :

- ✓ Les participations des communes aux charges d'état civil assumées par la commune, en baisse de près de 10% (les charges de personnel 2024 ayant été moins importantes qu'en 2023) : 265 k€
- ✓ La participation de la CAF (scolaire et jeunesse) : 135 k€
- ✓ La participation de l'Etat au titre de la tarification solidaire pour la cantine à 1€ : 70k€
- ✓ La participation de la Poste : 27 k€

❖ Produits des services et du domaine : 1 039 000 €

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le



ID : 038-213805161-20250409-DEL17_25-DE

Il s'agit des participations des usagers principalement.

Le montant prévisionnel des produits des services augmente de 3,8% et s'élève à 975 k€ pour l'année 2025. La principale augmentation est liée à un réouverture pleine de la piscine (baisse en 2024 des produits attendus compte tenu de la fermeture exceptionnelle pour raisons techniques).

Le montant des revenus des immeubles est estimé en baisse (64k€ contre 75 k€ en 2024) compte tenu de l'indisponibilité pour travaux de certains bâtiments ou de vacance (le temps de la relocation).

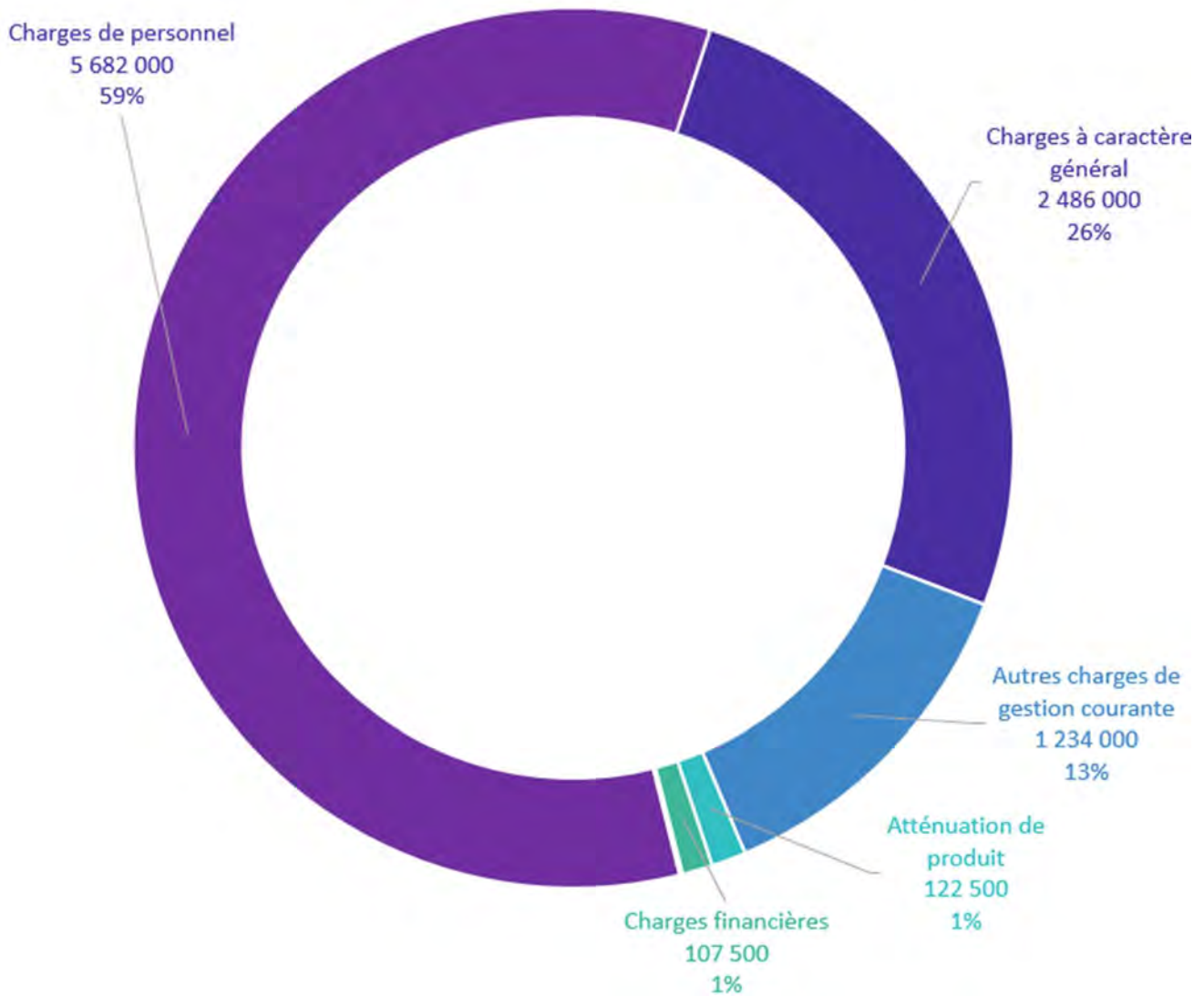
➤ **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :**

Evolution des prévisions depuis 2019 :

Dépenses en K€	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Charges à caractère général	1 985	2 082	2 269	2 622	2 581	2 688	2 486
Charges de personnel	4 210	4 336	4 501	4 851	5 243	5 465	5 682
Charges de gestion courante	1 139	1 140	1 182	1 277	1 237	1 228	1 234
Total des charges réelles de fonct. courant strictes	7 334	7 558	7 952	8 750	9 061	9 381	9 402
Atténuation de produits	202	217	141	209	206	156	122
Total charges réelles de fonct. courant	7 536	7 775	8 093	8 959	9 267	9 537	9 524
Charges financières hors intérêts et charges exceptionnelles	139	18	32	39	23	11	11
Total des charges réelles de fonct. hors intérêts	7 675	7 793	8 125	8 998	9 290	9 548	9 535
Intérêts de la dette	105	92	79	63	116	129	107
provisions pour risques			180	0	0	0	0
Dépenses imprévues	95	97	153	31	4	0	0
Total charges réelles de fonctionnement	7 875	7 982	8 537	9 092	9 410	9 677	9 642
Dotation aux amortissements	567	514	515	515	549	700	660
Virement à la section d'investissement	685	705	400	683	500	279	152
Total des dépenses d'ordre	1 252	1 219	915	1 198	1 049	979	812
Total général des dépenses de fonctionnement	9 127	9 201	9 452	10 290	10 459	10 656	10 454

Les dépenses réelles pour 2025 s'élèvent à 9 642 k€ et sont en baisse de 0,36% par rapport au budget modifié 2024 (9 677k€).

Dépenses réelles de fonctionnement



Les dépenses réelles de fonctionnement sont constituées :

- ✓ Pour 3/5 : des dépenses de personnel,
- ✓ Pour 2/5 : des charges à caractère général, charges de gestion courante, atténuation de produits et charges financières.

❖ Charges de personnel : 5 682 000 €

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Prévision Commune	4 210	4 336	4 501	4 851	5 243	5 465	5 682
Prévisions CCAS & Petite enfance	887	941	973	1 136	1 174	1 201	1 249
TOTAL	5 097	5 277	5 474	5 987	6 417	6 666	6 931
% Augmentation N-1/N		3,53%	3,73%	9,37%	7,18%	3,88%	3,98%

Les charges de personnel s'élèvent pour la commune à 5 682 k€ et sont en augmentation de 4% (+ 217k€) par rapport aux crédits ouverts au budget primitif 2024 (5 465k€).

Cette augmentation résulte de :

- **Mesures propres à la commune** : la masse salariale évolue compte
 - ✓ l'application d'un Glissement Vieillesse Technicité (GVT) estimé à 1,5% : phénomène qui contribue à l'évolution à la hausse de la masse salariale du fait des avancements d'échelons, des promotions de grades ou de la promotion interne. Cette augmentation naturelle des rémunérations liée à l'ancienneté ou à l'augmentation de la technicité des fonctionnaires découle du statut, et permet ainsi une progression de la carrière des agents.
 - ✓ Un ajustement des enveloppements de remplacement maternité et maladie,
 - ✓ L'accueil de stagiaires sur des projets travaillés par 4 services de la collectivité (biennale et patrimoine, qualité de l'air, aménagement durable et juridique).

L'enveloppe allouée en 2024 pour la révision du régime indemnitaire des agents est reconduite compte tenu de la délibération du 03 février 2025 actant de l'augmentation de l'IFSE de 40€ brut pour chaque niveau de responsabilité codifié A à G à compter du 1^{er} mars 2025 (69k€ pour la commune).

- **Mesures nationales** : Les dispositions suivantes imposées par l'Etat impacte la masse salariale de la commune :
 - ✓ Augmentation du taux de cotisation à la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) : + 60k€
Discutée dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS), la hausse de la cotisation des employeurs à CNRACL a été actée par décret du 30 janvier 2025. Ce dernier met en œuvre une hausse de trois points par an pendant quatre ans de la cotisation employeurs à la CNRACL, qui passera ainsi de 31,65 % en 2024 à 43,65 % en 2028, soit une hausse cumulée de 12 points.
 - ✓ Retour d'un point supplémentaire du taux de la cotisation d'assurance maladie des employeurs territoriaux, qui avait été exceptionnellement diminué en 2024 dans le cadre de la réforme des retraites pour compenser une augmentation de même ampleur du taux de CNRACL : + 22k€
 - ✓ Suppression de la Garantie Individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) : -13k€

❖ Charges à caractère général : 2 486 000 €

Ce chapitre intègre l'ensemble des achats de fournitures, prestations diverses, entretien et maintenance, frais de fonctionnement, fluides utilisés par les services et équipements municipaux.

Les charges à caractère général diminuent de 7,5% (- 202k€) par rapport aux crédits ouverts au budget primitif 2024 et s'élèvent à 2 486 k€ en 2025.

94% de cette diminution (189k€) est liée à la diminution des frais juridiques compte tenu de la reprise en 2024 de la provision pour risques, la commune ayant fait l'objet d'une condamnation dans le cadre d'un contentieux indemnitaire en matière d'urbanisme.

D'autres postes sont en baisse et principalement :

- Electricité avec les effets des mesures d'extinction nocturne
- Gaz : mise en œuvre d'un nouveau contrat

- L'absence de versement de pénalité au Fond pour l'insertion des personnes dans la fonction publique

Ces baisses ne doivent cependant pas masquer certaines évolutions à la hausse et notamment :

- Les contrats de prestation de service avec la mise en œuvre de certains projets : biennale, patrimoine, budget participatif, traitement moustiques.
- Des frais liés au déménagement du CTM,
- Des frais d'entretien des bâtiments pour la réfection de plusieurs espaces intérieurs
- La location du gymnase Jean Berger pendant les travaux du DOJO.

❖ Autres charges de gestion courante : 1 234 000 €

Ce chapitre intègre les indemnités de fonction des élus, les subventions versées aux associations et la subvention versée au CCAS. Il est stable par rapport au budget primitif 2024 et s'élève à 1 234k€ en 2025 (+6k€).

Il est composé des inscriptions suivantes :

- Subvention au CCAS : reconduite à son niveau d'inscription 2024 : 800k€
- Subvention aux associations : reconduites à leur niveau d'inscription 2024 : 258k€
- Indemnité des élus : 132 k€
- Contributions diverses : 39 k€
- Provisions pour créances éteintes et admissions en non-valeur : 5k€

❖ Atténuation de produit : 122 500 €

Ce chapitre, en baisse de près de 22% (-34k€) regroupe :

- le versement au titre du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), stable à hauteur de 48k€)
- le prélèvement opéré au titre de l'article 55 de la loi SRU : 0€ en 2025 contre 19k€ en 2024
- le reversements de 30% du produit de la taxe sur les déchets ménagers entrants dans l'incinérateur Athanor, à parts égales aux communes de Meylan et Saint Martin d'Hères : en baisse de 14k€ compte tenu de la baisse du produit attendu.

❖ Charges financières : 107 500 €

Les charges financières sont en baisse par rapport à 2024 (- 22k€) et s'élèvent en 2025 à 107k€. En 2025, deux emprunts arrivent à échéance.

❖ **VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

Les dépenses et recettes dites réelles (présentées dans les paragraphes précédents) c'est-à-dire donnant lieu à décaissements et encaissements, sont complétées au budget par les opérations d'ordre, qui ne donnent pas lieu à des mouvements de trésorerie mais qui répondent à des obligations comptables (amortissements de biens et de subventions).

Ces données, intégrées au budget, permettent de déterminer le virement prévisionnel de la section de fonctionnement.

BP 2025 FONCTIONNEMENT			
Dépenses réelles	9 642 000 €	Recettes réelles	10 449 000 €
Amortissement	660 000 €	Amortissement	5 000 €
TOTAL	10 302 000 €	TOTAL	10 454 000 €

10 454 000 €
- 10 302 000 €

Détermination du virement à la section d'investissement 2025 : **152 000 €**

Au budget primitif 2024, le virement prévisionnel à la section d'investissement s'élevait à 148k€ puis à 279 k€ au BP modifié.

❖ **EPARGNE**

En 2025, les recettes réelles baissent de 1,91% et les dépenses réelles de 0,36%.

L'autofinancement prévisionnel dégagé de la section de fonctionnement, ou épargne brute (excédent des recettes réelles sur les dépenses réelles de la section de fonctionnement), destiné au financement des dépenses de la section d'investissement, s'élèvera ainsi à 808k€ au BP 2025 contre 976k€ au BP modifié 2024, soit une baisse de 17,2%.

4. La Section d'investissement : 5 804 000 €

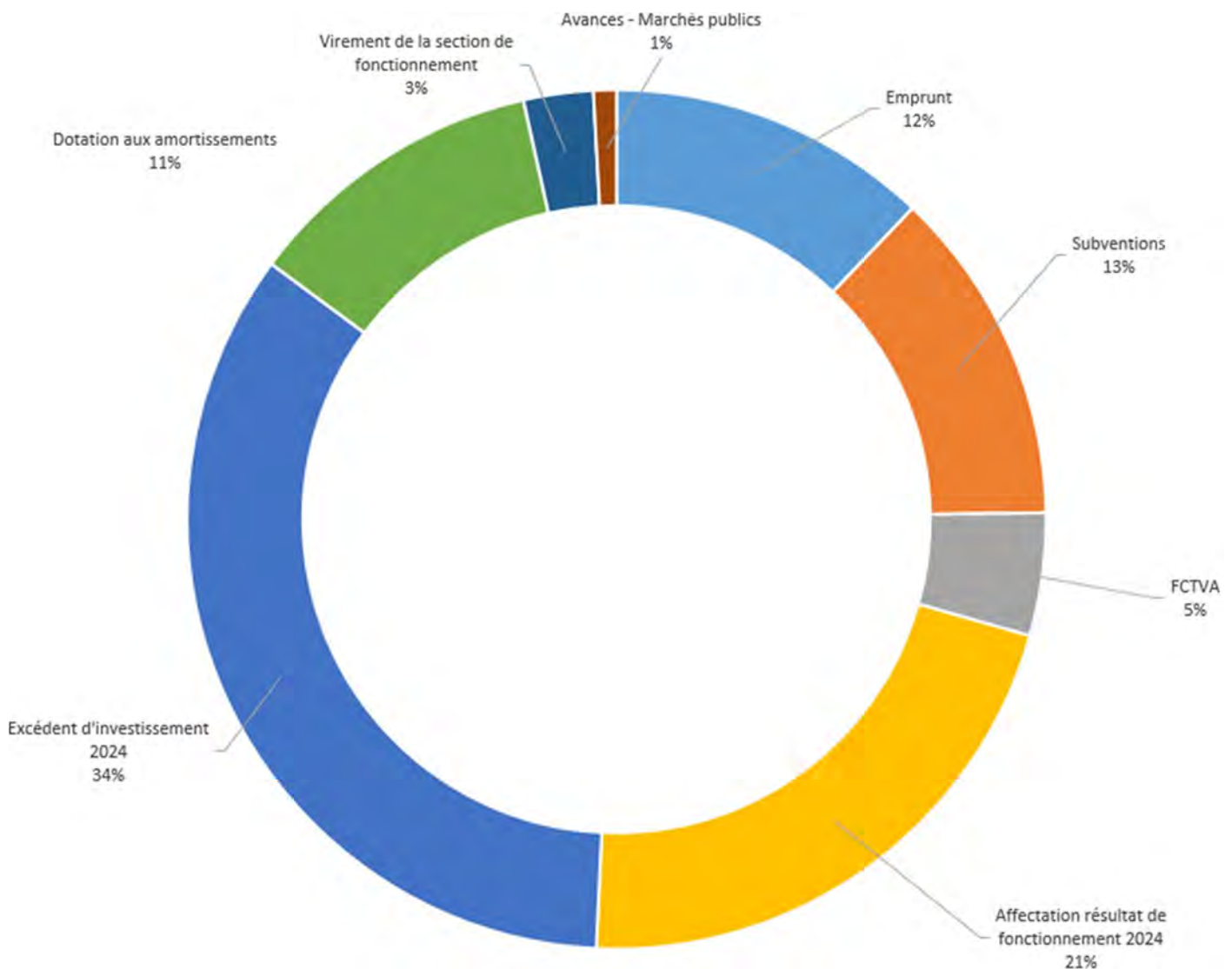
La section d'investissement s'équilibre en 2025 à 5 804 000 €.

➤ RECETTES D'INVESTISSEMENT

Evolution des prévisions depuis 2019 :

RECETTES k€	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Produit des cessions	0	300	0	65	65	0	0
FCTVA	240	185	157	150	165	90	267
Subventions et participations	246			215	70	350	736
Autres ressources propres hors affectation	0		5				
Affectation du résultat de fonctionnement N-1	950	980	700	0	950	1733	1239
Emprunts	0	0		430	1900	740	702
TOTAL des recettes réelles d'investissement	1436	1465	862	860	3150	2913	2944
Amortissement des immobilisations	567	514	515	515	549	700	660
Virement de la section de fonctionnement	685	705	400	683	500	279	152
Avances - Marchés publics						53	50
Total des opérations d'ordre	1252	1219	915	1198	1049	1032	862
Excédent antérieur reporté	81	563	1157	458	285	1617	1998
TOTAL Général Recettes investissement	2769	3247	2934	2516	4484	5562	5804

Répartition des recettes d'investissement 2025 :



La section d'investissement est alimentée par le virement de la section de fonctionnement qui s'élève à 152k€ pour 2025.

Sont également inscrits :

- ⊙ En opération d'ordre :
 - des dotations aux amortissements pour un montant de 660k€,
 - des écritures pour permettre le règlement d'avances dans le cadre des marchés publics pour 50k€.
- ⊙ En opérations réelles :
 - une dotation au titre du fonds de compensation de la TVA pour un montant de 267k€
 - des subventions : pour un montant total de 736k€ correspondant aux opérations suivantes :
 - pour la construction de la nouvelle école maternelle : 290k€ dont 125 k€ au titre du deuxième acompte versé par le département, 110 k€ versés par l'Etat dans le cadre de la DSIL, 55 k€ versés par la CAF ;
 - pour la protection contre les chutes de blocs : 225 k€ (acompte de 30%) versés par l'Etat ;
 - pour la réhabilitation du bâtiment Pallud : 121k€ du département ;
 - pour l'action climat : 30 k€ pour le financement des travaux sur la piscine ;

- pour l'achat d'un véhicule type minibus pour le secteur de la CAF ;
- la régularisation d'une écriture 2023 pour 60 k€.

- des crédits pour l'encaissement de cautions dans le cadre de la location des salles communales pour un montant de 0,5k€.

- ⊙ La reprise des résultats de l'année antérieure :
 - Résultat de fonctionnement 2024 : 1 238 950,77 €
 - Résultat d'investissement 2024 : 1 997 518,84 €

L'équilibre de la section d'investissement est obtenu par l'inscription d'un emprunt de 702k€.

L'exécution du budget et la réalisation des dépenses d'équipement permettront d'affiner le besoin d'emprunt et de préciser l'enveloppe à souscrire de manière effective le cas échéant, en fonction de la mobilisation du fonds de roulement également.

➤ DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Evolution des prévisions depuis 2019 :

DEPENSES k€	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses réelles d'investissement hors dette	1800	2167	1583	1651	3130	3865	3302
RAR	472	603	909	424	815	1112	1917
Remboursement du capital et opérations financières	420	427	401	404	481	529	530
Dépenses imprévues	77	50	41	37	58	0	0
TOTAL Dépenses réelles d'investissement	2769	3247	2934	2516	4484	5506	5749
Opérations d'ordre	0	0	0	0	0	56	55
Déficite antérieur reporté	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL Général Dépenses investissement	2769	3247	2934	2516	4484	5562	5804

• La dette : 530 000 €

En 2025, l'annuité de la dette propre s'élèvera à 636k€ dont 106k€ d'intérêts et 530k€ de capital à rembourser.

Le montant du capital à rembourser augmente de 1,4% entre 2024 et 2025 compte tenu du profil d'amortissement des emprunts en cours.

Au 1er janvier 2025 :

- La commune détiendra 9 contrats de prêts souscrits auprès de 5 établissements prêteurs dont deux arriveront à échéance courant 2025,
- L'encours de la dette sera de 3 311k€ soit 492€ par habitant (avec 6 724 habitants - pop DGF 2024),
- La structure de la dette est constituée à 95% de contrats à taux fixe, classés 1A sur la charte Gissler.

Détail de la dette :

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le



ID : 038-213805161-20250409-DEL17_25-DE

Référence	Prêteur	Année signature	Montant du contrat	CRD	Catégorie	Indexation	Total du capital remboursé de l'année	Total des intérêts de l'année	Durée résiduelle en années	Année échéance
001086301	CREDIT AGRICOLE	2006	1 200 000,00 €	82 431,67 €	A1	Taux fixe à 4,09%	82 431,67 €	3 371,46 €	0,58	2025
0232/101/000	SOCIETE GENERALE	2006	840 000,00 €	120 000,00 €	A1	Taux fixe à 4,95%	60 000,00 €	5 016,00 €	1,58	2026
5000357/3258516	CAISSE EPARGNE	2007	1 500 000,00 €	83 333,56 €	A1	Taux fixe à 4,5%	83 333,56 €	2 372,42 €	0,83	2025
8715470	CAISSE EPARGNE	2010	750 000,00 €	283 167,77 €	A1	Taux fixe à 2,95%	41 885,31 €	8 002,13 €	6,00	2031
A0110B01	CAISSE EPARGNE	2010	750 000,00 €	156 662,27 €	A1	Indexé sur EURIBOR	51 838,79 €	5 617,37 €	2,75	2027
A0122211000	CAISSE EPARGNE	2022	430 000,00 €	374 595,87 €	A1	Taux fixe à 2,77%	24 330,68 €	10 376,31 €	12,00	2037
A0123070000	CAISSE EPARGNE	2023	1 900 000,00 €	1 757 500,00 €	A1	Taux fixe à 3,90%	95 000,00 €	67 153,13 €	18,25	2043
MON279314EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	2013	300 000,00 €	86 647,86 €	A1	Taux fixe à 3,97%	23 546,55 €	3 092,25 €	3,33	2028
MON502845EUR	BANQUE POSTALE	2015	1 000 000,00 €	366 666,54 €	A1	Taux fixe à 1,44%	66 666,68 €	4 920,00 €	5,25	2030
			8 670 000,00	3 311 005,54			529 033,24	109 921,07		

- **Les dépenses d'équipement : 5 218 500 €**

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 5 218 k€ dont 1 917 k€ de restes à réaliser 2024 et 49k€ d'attribution de compensation reversée à la Métropole.

Aussi, les dépenses d'équipement nouvelles pour 2025 s'élèvent à 3 253 k€.

DEPENSES EQUIPEMENT 2025		Nouvelles € TTC	RAR €TTC	TOTAL € TTC
HORS OPE	URBANISME / DEVELOPPEMENT DURABLE / CIMETIERE	75 000,00 €	33 695,01 €	108 695,01 €
	<i>Dont principalement : Exhumations administratives : 50 k€ Budget participatif 2 : 18 k€</i>			
HORS OPE	PETITE ENFANCE / SOLIDARITES	43 664,00 €	45 769,80 €	89 433,80 €
	<i>Dont principalement : Travaux divers structure petite enfance : 56 k€ Travaux Villa Brise des Neiges : 33 k€</i>			
HORS OPE	RESEAUX DIVERS	277 490,89 €	156 476,52 €	433 967,41 €
	<i>Dont principalement : Aménagements de voirie : 307 k€ : chantourne, route de chartreuse, grande rue Travaux réseaux : 101 k€</i>			
HORS OPE	BATIMENTS	183 967,46 €	54 936,00 €	238 903,46 €
	<i>Dont principalement : Accessibilité de l'hôtel de ville : 131 k€</i>			
OPE 200	CADRAN SOLAIRE	100 000,00 €	0,00 €	100 000,00 €
OPE 300	AMENAGEMENT ESPACES VERTS	148 000,00 €	50 714,06 €	198 714,06 €
	<i>Dont principalement : Parcs et espaces verts : 60 k€ Jeux pour enfants : 55 k€ Cheminements urbains : 83 k€</i>			
OPE 400	AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT DES ECOLES	736 900,00 €	168 337,45 €	905 237,45 €
	<i>Dont principalement : Nouvelle école maternelle BDN2 : 862 k€ (maitrise d'œuvre, études diverses, démarrage travaux)</i>			
OPE 500	AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT SPORTIF ET DE LOISIRS	127 750,00 €	31 770,00 €	159 520,00 €
	<i>Dont principalement : Piscine : 76 k€ dont remplacement plaques polycarbonate du toit Gymase Doyen Gosse : 67 k€ dont réfection toiture</i>			
OPE 600	TECHNOLOGIES INFORMATION COMMUNICATION	77 450,00 €	28 780,52 €	106 230,52 €
	<i>Dont principalement : Adhésion Métronet : 30 k€ Matériels informatiques et téléphoniques : 56 k€</i>			
OPE 700	RISQUES	45 100,00 €	1 103 326,00 €	1 148 426,00 €
	<i>Dont principalement : Protection contre les chutes de blocs : 1 114 k€</i>			

OPE 800	ENERGIE / SECURITE / ACCES	155 000,00 €		
	<i>Dont principalement : Installations photovoltaïques piscine - stade : 100 k€</i>			
OPE 900	SIGNALISATION / ECLAIRAGE	75 500,00 €	10 692,00 €	86 192,00 €
	<i>Dont principalement : Eclairage public : 78 k€</i>			
OPE 901	CULTURE	27 500,00 €	8 014,40 €	35 514,40 €
OPE 902	AMENAGEMENT BATIMENT LA ROTONDE ET SECURITE POLICIERE	369 800,00 €	7 224,00 €	377 024,00 €
	<i>Dont principalement : Réhabilitation bâtiment ronde : 272 k€ Achat caméras Vidéo-protection : 39 k€ Développement parc stationnement payant : 66 k€</i>			
OPE 903	VIE ASSOCIATIVE	701 604,40 €	160 862,99 €	862 467,39 €
	<i>Dont principalement : Réhabilitation Bâtiment Pallud : 818 k€</i>			
OPE 904	EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENTS SERVICES TECHNIQUES	108 000,00 €	46 402,90 €	154 402,90 €
	<i>Dont principalement : Achats véhicule et engin : 111 k€ Equipements nouveau CTM : 30 k€</i>			
	TOTAL	3 252 726,75 €	1 916 773,25 €	5 169 500,00 €

Conformément à l'article L 1612-4 du CGCT, le budget proposé au vote est en équilibre réel :

Le budget est en équilibre réel lorsque :

- la section de fonctionnement et la section d'investissement sont respectivement votées en équilibre (10 454€ et 5 804k€) ; les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère,
- le prélèvement sur les recettes de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement (152k€), ajouté aux recettes propres de cette section (267k€)¹, à l'exclusion du produit des emprunts, et éventuellement aux dotations des comptes d'amortissements et de provisions (660k€), fournit des ressources suffisantes pour couvrir le remboursement en capital des annuités d'emprunt à échoir au cours de l'exercice (530k€).

¹ Hors subventions et fonds de concours qui servent à financer des équipements ciblés
Budget Primitif Commune 2025

V - ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : ~~27~~ 29Nombre de membres présents : ~~27~~ 27Nombre de suffrages exprimés : ~~27~~ 29

VOTES :

Pour : ~~21~~ 21Contre : ~~8~~ 8Abstentions : ~~0~~ 0Date de convocation : ~~01/04/2020~~

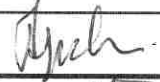


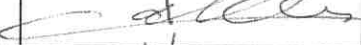

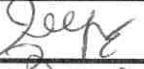







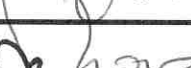
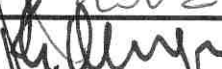




Présenté par Le MAIRE (1),

A La Tronche, le ~~01/04/2020~~

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session

A La Tronche, le ~~01/04/2020~~ 07/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

01. SPINDLER Bertrand	
02. PETITCLERC Jean-Luc	
03. BLIN Marie-Claude	
04. CALLENS Benoît	
05. DEBEUNNE Elizabeth	
06. DUPRE Bernard	
07. MIROGLIO Isabelle	
08. RETOUR Nicolas	
09. LEGENDRE Marine	
10. MUNOZ Josette	
11. WOLF Elisabeth	
12. RAFFIN Françoise	
13. DESPRES Pierre	
14. GALLIARD Pascale	
15. NOVARINA Gilles	
16. AUGER Philippe	
17. CREPEAU Alain	
18. BRAZIER Rémy	
19. KAHN Laurence	



V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

20. ZAGHRIR Samira	
21. DENDIEVEL Rémy	
22. POUYET Anne-Lyse	
23. DUPUY Jacques	
24. BROISE Isabelle	
25. YTOURNEL Edouard	
26. REDON Jean-François	
27. JANNONE Françoise	
28. VERMOREL Thierry	
29. LE MAROIS Pascale	

Certifié exécutoire par Le MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A La Tronche, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.